

## **Interférences entre la matière et la forme dans le cas des temps du passé en français : le passé défini et l'imparfait**

Nous nous proposons, dans un premier temps, de voir s'il n'y a pas lieu, à partir de la catégorisation des verbes de Vendler de dégager une certaine systématique dans les rapports de ces catégories les unes aux autres et, par la même occasion de rappeler toutes les variables qui peuvent altérer la catégorisation de départ.

Dans un deuxième temps, nous allons examiner les rapports existant entre les catégories sémantiques dégagées et les temps du passé du français, le passé simple et l'imparfait et analyser les valeurs résultant de leur combinaison. Ce qui sera l'occasion de proposer une autre façon d'envisager les valeurs du passé simple et les valeurs de l'imparfait, entre autres, celles de l'imparfait narratif et contrefactuel.

Le point de vue adopté est celui de la psychomécanique de Gustave Guillaume. C'est pourquoi nous parlerons du temps impliqué à l'intérieur du verbe comme du temps d'événement (et partant tout verbe sera considéré comme un événement). Nous adopterons aussi la notion de chronotype ascendant  $\alpha$  et de chronotype descendant  $\omega$ , ainsi que l'idée d'immanence (intérieurité de l'événement) et de transcendance (extériorité d'après de l'événement). Cependant nous ne retiendrons pas le fait que Guillaume considère le passé simple et l'imparfait comme des temps et nous nous situerons dans la perspective dite aspecto-temporelle de ces formes verbales. Ceci nous donnera l'occasion de soumettre à un examen critique plusieurs points de vue concernant ce problème, y compris celui de la psychomécanique.

Bien que l'étude porte surtout sur les deux formes du passé de l'indicatif du verbe français, nous allons, à l'occasion, faire appel à des faits de l'anglais ou de l'allemand.

### 1. Les catégories de Z. Vendler

Les catégories distinguées par Z. Vendler sont largement connues : ce sont les "states", les "activities", les "accomplishments" et les "achievements"<sup>1</sup>.

#### 1.1. Les états (states)

Citons à titre d'exemple :

(1) Cette chaise a un dossier recourbé.

Ces verbes se caractérisent par le fait que chaque instant est semblable et ne représentent donc pas une progression. Ils désignent simplement l'existence d'une qualité et leur durée – variable – sera liée à la durée de l'existence ou d'une partie de l'existence de leur support. Ces événements n'ont pas intrinsèquement de limite finale, ils peuvent se prolonger indéfiniment.

---

1. Nous avons choisi de conserver la nomenclature anglaise, leur transposition littérale en français n'étant pas heureuse (à l'exception des états), c'est pourquoi nous les désignerons dans tout le texte par les abréviations ACT, ACC et ACH.

Pour employer un autre vocabulaire, ils sont non-bornés du côté de la fin ou a-téliques. Ils peuvent être représentés comme ceci<sup>2</sup> :



Et si on leur assigne une durée, les instants s’aligneront de la façon suivante et la relation unissant les instants contenus sera une relation d’identité. Selon la formule apparentée à celle de W. Hirtle (1967:26) (I = instant) :

$$\begin{array}{cccccccc}
 I_1 + I_2 + I_3 + I_4 + I_5 + I_6 + I_7 + I_8 & \dots\dots\dots & \\
 A_1 & A_1 & A_1 & A_1 & A_1 & A_1 & A_1 & A_1 & \dots\dots\dots
 \end{array}$$

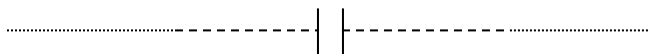
Comment reconnaît-on les verbes d’état?

- Ils ne s’emploient pas à l’impératif.
- Ils ne s’emploient pas à la forme progressive en anglais
- On ne peut poser la question à leur propos : *qu’est-ce qui s’est passé?* ou *qu’est-ce qu’il a fait?*

### 1.2 Les “activities” (ACT)

Les ACT se caractérisent par le fait qu’ils supposent une progression par cumul dans le temps et que l’événement n’est pas circonscrit dans le temps, donc non-borné, a-télique : “Les verbes d’activité désignent des actions qu’on peut théoriquement continuer indéfiniment.” (Hoepelman-Rohrer 1980: 121)

Les ACT ont en commun avec les états de ne pas être bornées, mais en diffèrent en ce que chaque instant s’ajoute au premier pour former une série plus ou moins longue (la durée de l’événement sera ainsi plus ou moins longue); il s’agit là de la répétition d’une action qui ne se modifie pas qualitativement. Vendler écrit, à propos de la différence entre états et ACT : “This difference suggests that *running, writing, and the like* are processes going on in time, that is, roughly, that they consist of successive phases following one another in time. Indeed, the man who is running lifts up his right leg one moment, drops it the next, then lifts his other leg, drops it, and so on (Vendler 1967:99) et plus loin, il poursuit : “It appears, then, that running and its kind go on in time in a homogeneous way; any part of the process is of the same nature as the whole.” (Vendler 1967:101) Ils peuvent être représentés comme ceci :



Et si on leur assigne une durée, les instants s’aligneront de la façon suivante et la relation unissant les instants contenus sera une relation plus complexe que celles des états :

---

2. La difficulté qu’il y a de déterminer la matière d’un mot ou d’une sorte de mots, comme ici des verbes, vient de ce que, dans nos langues la matière est inséparable de la forme, et qu’il faut imaginer cette matière sans sa forme. Ainsi déterminer le sens de «courir» en faisant abstraction de la forme d’infinitif qu’il revêt constitue un sérieux défi.

I<sub>1</sub> + I<sub>2</sub> + I<sub>3</sub> + I<sub>4</sub> + I<sub>5</sub> + I<sub>6</sub> + I<sub>7</sub> + I<sub>8</sub> .....  
 A<sub>1</sub> A<sub>2</sub> A<sub>3</sub> A<sub>4</sub> A<sub>5</sub> A<sub>6</sub> A<sub>7</sub> A<sub>8</sub> .....

Les instants sont quantitativement différents, occupant chacun leur espace, mais qualitativement semblables<sup>3</sup>.

On reconnaît une ACT comme *courir* à ce que l'on peut interrompre l'événement n'importe quand dans sa progression et dire aussitôt que l'on a couru et

- qu'il peut répondre à la question : *pendant combien de temps?*
- qu'il peut s'employer à la forme progressive en anglais

### 1.3 Les "accomplishments" (ACC)

Pour illustrer cette catégorie, nous allons nous servir d'un exemple en allemand pour des raisons qui seront expliquées plus loin. Le verbe *würgen* signifie «exercer une pression pour rétrécir, serrer, étrangler». Il constitue une ACT; en effet, le geste peut se répéter indéfiniment. Autre est le cas de *erwürgen*, qui a le même sens, mais qui insiste sur un "würgen" graduel aboutissant au décès de la personne (en position d'objet). C'est un verbe d'ACC.<sup>4</sup>

On pourrait en formule représenter un ACC comme ceci :

I<sub>1</sub> + I<sub>2</sub> + I<sub>3</sub> + I<sub>4</sub> + I<sub>5</sub> + I<sub>6</sub> + I<sub>7</sub> + I<sub>8</sub> ..... |  
 A B C D E G H I ..... |

Une série fermée d'instantants différents quantitativement – ils n'occupent pas le même espace de temps – et différents qualitativement – d'instant en instant, l'action s'intensifie jusqu'à l'issue finale. L'événement s'avère factuel, réel, que lorsqu'il est mené jusqu'à son terme. S'il est interrompu, il est non réalisé. Dans le cas de *erwürgen*, la personne étranglée n'a pas succombé à l'assaut.

Si nous avons eu recours à un exemple en allemand, c'est que les exemples d'ACC fournis par Vendler (repris régulièrement par la plupart des auteurs) : *read a book*, *paint a picture* sont déjà ce que nous pourrions appeler des ACC de discours, issus ici de la combinaison d'un verbe d'ACT et de son objet, qui représente la borne de fin de l'événement. Dans le cas de *lire un livre*, si la lecture est interrompue, le terme n'est pas atteint et le livre, en conséquence, n'est pas "lu"; dans le cas de *peindre un tableau*, celui-ci n'est pas "peint".

À quoi reconnaît-on un ACC?

- Ils répondent à la question : *En combien de temps...? Combien de temps a-t-il fallu pour ....?* Ils ne peuvent répondre à la question : *Pendant combien de temps?* Comme les verbes d'état et les ACT.

3. Hirtle (1988:101) considère que les ACT ne sont pas homogènes, parce que leur temps d'événement consiste essentiellement en des instants de transition.

4. *Étrangler*, en français, couvre les deux situations.

(2) Il a écrit la lettre en un quart d'heure

Il existe une classe de verbes qui ont une position ambiguë. Ils sont à la fois téliques et atéliques. Ils se situent entre les ACT et les ACC. Ce sont les verbes désignant des processus allant d'un plus à un moins, ou l'inverse, d'un moins à un plus : *grandir, croître, s'aggraver, rougir, enfler...*<sup>5</sup>

Ils supposent, d'un instant à l'autre, un changement, mais ils n'ont pas nécessairement une limite : quelque chose peut grandir indéfiniment comme une tache d'huile; par ailleurs, les êtres vivants ont une limite naturelle de croissance<sup>6</sup>. B. Levin écrit : «[such verbs] display ambiguous telicity». Elle donne comme exemples :

(3) The soup cooled for an hour (ACT)  
[La soupe a refroidi pendant une heure (a-télique)]

(4) The soup cooled in an hour. (ACC)  
[La soupe a refroidi en une heure (télique)]

En (3), la soupe n'a pas complètement refroidi, ce qui est le cas en (4).

#### 1.4 Les achievements (ACH)

Les verbes d'achievement comme *atteindre, trouver, gagner* dénotent des actions ponctuelles, qui ne demandent pas de temps, qui n'ont pas de durée. Ce que le verbe désigne, c'est le terme d'une action et uniquement ce terme. Il se trouve être ainsi la borne de fin de ce type d'événement. Ces verbes sont donc téliques.

Un des critères pour reconnaître ce type de verbes est la possibilité de poser des questions comme : *à quelle heure, à quel moment, quand a-t-il atteint le sommet?*

(5) Il a atteint le sommet à 19h28.

On pourrait les représenter comme ceci :



Certains auteurs ont réuni les ACC et les ASCH en une seule catégorie, du fait qu'ils sont tous deux téliques. Il y aurait un autre trait que certains verbes ACH partagent avec les verbes d'ACC, qui autoriserait leur rapprochement : bien que les ACH représentent des événements qui se résument à leur terme, certains d'entre eux impliquent dans l'antériorité de ce point final un événement. Ils s'accompagnent, écrit B. Levin, d'un "associated process". Si l'on compare :

5. L'allemand a retenu leur caractère atélique (ACT) à la forme simple (*er wächst*), mais retient leur caractère télique à l'aspect transcendant et, en conséquence, les conjugue avec l'auxiliaire *sein*. (*Er ist gewachsen – il a grandi*).

6. Ici aussi, l'allemand fait la distinction entre *wachsen* (croître) qui est une ACT et *erwachsen* (croître), mais un croître qui va jusqu'à la limite, donc un ACC, d'où *die Erwachsenen* (les adultes, c'est-à-dire ceux dont la croissance est achevée).

(6) S. climbed the mountain in six hours.

et

(7) S. reached the summit in six hours.

l'on comprend en (6) que c'est la montée qui a duré six heures et en (7), que c'est l'"associated process" qui a duré six heures. Le fait que certains verbes ACH comportent un procès associé sera important dans l'emploi de l'imparfait et du passé simple.

D'autres verbes d'ACH n'ont pas de procès associé. B. Levin cite : *missed the bus / recognized a movie star*. Quelques-uns, selon l'objet, pourront tantôt avoir un événement associé, tantôt ne pas en avoir. Que l'on compare *gagner à la loterie* et *gagner la course*. Par ailleurs, il n'est pas toujours possible d'exprimer ce procès associé. Dans *gagner la course*, il est évident que pour la gagner, il faut courir, mais dans *gagner la confiance de quelqu'un*, que faut-il faire? À défaut de pouvoir l'identifier, nous ferons comme G. Kleiber et poserons, dans un cas comme celui-ci, la présence d'une "situation".

Malgré les ressemblances entre les deux catégories (ACC et ACH), nous allons les tenir séparées. La raison apparaîtra en cours d'exposé.

## 2. Les variables de discours

Lors même que l'on pourrait assujettir chaque verbe à une catégorie, dès le moment qu'il fait l'objet d'un emploi en discours, il sera soumis à toute sorte de modifications qui altère la donnée de départ. C'est pourquoi l'opinion selon laquelle la catégorisation des verbes est affaire non seulement du verbe, mais aussi de ses actants, des circonstants qui l'accompagne, du syntagme où il s'insère, est affaire de la phrase entière, de l'énoncé voire du texte entier fait l'unanimité parmi les chercheurs.

Nous allons citer ces variables telles qu'elles sont décrites dans les études sur le verbe.

### 2.1. Le type d'objet

Lorsque que le verbe signifie l'accès à l'existence de son objet singulier (*bâtir une maison, écrire un roman, peindre un tableau...*) ou le passage à l'inexistence de son objet (*détruire le château*), l'ensemble équivaut à un ACC et l'objet fait figure de borne de fin comme l'a vu Vendler. Ce n'est pas le cas avec *regarder la télévision* qui reste un ACT. Il faut remarquer que, dans *manger une pomme*, il y a inscription dans le temps de *manger*, mais identité des instants, – il demeure donc une ACT -, c'est l'objet qui subit un changement et qui constitue la borne du procès. Un complément circonstanciel peut aussi constituer une borne et de faire d'une ACT un ACC : *courir jusqu'à la rive*.

### 2.2. Répétition et capacité

Il a été noté que, parmi les éléments qui influencent la représentation des événements, le nombre (signifié par toutes sortes de moyens) joue un grand rôle. Il n'existe pas de sémiologie du nombre dans le verbe (sinon celle de son support). Ainsi dans *il court dix kilomètres tous les jours* invite à concevoir une série de courses et à interpréter la phrase comme l'expression d'une

habitude. La série peut s'analyser également comme une activité et connaît en discours le même traitement. Il n'y pas lieu d'en faire un type d'événements supplémentaire<sup>7</sup>.

Dans le même ordre d'idées, lorsqu'une activité répétée est intériorisée, elle devient une capacité et est assimilable à un état, (Hirtle 1988 : 96-97)<sup>8</sup>.

### 2.3. Le pluriel et le massif

La pluralité des événements peut venir de la pluralité des supports sujets : Vendler s'étonnait que l'on puisse dire que *ça a pris du temps à la troupe pour traverser la frontière*, alors que *traverser* est un ACH et donc un événement ponctuel. Cependant, il est clair que *traverser* n'a pas cessé d'être un ACH, mais la pluralité implicite contenue dans la troupe fait comprendre qu'il y a eu une pluralité de "traversées", donc d'ACHs. La série fait figure alors d'une activité et non d'un ACH et comme tout verbe d'activité renvoie à un événement (ici collectif) non borné.

De la même façon, *manger une pomme* est un ACC de discours, mais pas *manger des pommes* qui supposent une série (ouverte) d'ACCs: cette série est non bornée à l'égal d'un ACT. Le caractère diffus des noms massifs de matière a le même effet que le pluriel : *répandre par terre le contenu d'un sac* est un ACC, mais *répandre du sable / des fleurs*, une ACT. *L'enfant tombe* est un ACC / *la pluie tombe*, une ACT.

### 2.4 Être et verbes d'états

La catégorie des états est plus complexe que ne le donne à penser la description sommaire que nous en avons faite. Mais pour notre propos, cela suffira. Il faut cependant préciser que le verbe *être* peu fort bien être un verbe d'ACT. C'est le cas à la voix passive (passif -procès). L'anglais emploie alors la forme progressive : *he was being beaten* et l'allemand fait la différence entre le passif-procès avec l'auxiliaire *werden* et le passif-résultat avec l'auxiliaire *sein*.

Avec certains adjectifs, *être* est un verbe d'état : *être rouge, être long...* Avec d'autres, l'adjectif renvoie toujours à une qualité ou une propriété, mais cette propriété se manifeste à travers un comportement : *être prudent*. En anglais, on peut employer la forme progressive *he was being cautious*.

Les verbes d'état ne s'emploient pas à l'impératif; cependant, *avoir, être et savoir*, par exemple, ont une forme d'impératif (Leeman-Bouix 2005:78 pour les trois prochains exemples).

(8) N'aie pas peur.

(9) Sois gentil.

(10) Sache que je n'attends rien de toi

Mais ils signifient : «ne te laisse pas envahir par la peur, fais preuve de gentillesse, je te fais savoir que je n'attends rien de toi» (c'est pratiquement un performatif ici) qui sont des ACC, à toutes

---

7. De la même façon qu'il n'y a pas deux systèmes de l'article sous prétexte que *Les fromages* peut désigner aussi bien une pluralité d'espèces de fromages qu'une pluralité de portions de fromage.,

8. La meilleure illustration d'une capacité considérée comme un "état" est la langue qui habite en nous, entière à chacun des instants de la durée de notre vie.

fins pratiques des procès et non plus des états. Guillaume observait que ce changement sémantique s'accompagnait d'un changement de sémiologie : au lieu de la sémiologie ordinaire de l'impératif, qui est celle de l'indicatif, ces verbes empruntent celle du mode subjonctif, antérieur en chronogénèse, le glissement de sens s'accompagne alors d'un recul sémiologique modal.

## 2.5. La polysémie des verbes

Ce qui complique aussi la classification des verbes, c'est la polysémie de certains verbes comme le verbe *être* qui peut recouvrir l'idée de «devenir» (ACC) ou celle d'«être» (état) ou le verbe *étrangler* en français dont nous avons parlé, qui recouvre ce que l'allemand sépare : *würgen* (ACT) et *erwürgen* (ACC)<sup>9</sup>; en français, *trouver un objet* (ACH), mais *trouver le temps long* ou *trouver qu'un tel est un imbécile* (état).<sup>10</sup>

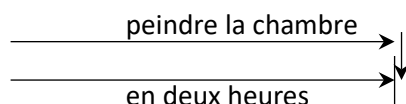
Comme on le voit, il y a une certaine complexité : le nombre de variables qui modifient la catégorisation de départ est élevé. Certains verbes représentent dès le départ une synapse de plusieurs catégories, tandis que d'autres peuvent aussi au gré des constructions de discours voir leur catégorisation momentanément modifiée.

Il y a un intérêt certain à bien distinguer entre catégorisation en langue et recatégorisation de discours, car un verbe d'ACT comme *peindre*, même si l'ajout d'un objet (*peindre un tableau*) en fait un ACC, reste un verbe d'ACT. Un autre argument en faveur de la distinction langue/discours est fourni par C. Fuchs (et alii) dans une discussion à propos de *encore*. Elle cite *il peint encore un tableau* qui, hors contexte peut être ambigu entre la valeur durative de *encore* et sa valeur de répétition. À un certain moment, elle fait la différence entre *peindre* (ACT) et *peindre-un-tableau* (ACC). Et on peut comprendre que *encore* aura une valeur durative s'il se dit de *peindre*, mais de répétition s'il se dit de *peindre-un-tableau*. Nous pourrions ajouter ces exemples-ci<sup>11</sup> :

(11) Il a peint la chambre pendant deux heures. (ACT)

(12) Il a peint la chambre en deux heures. (ACC)

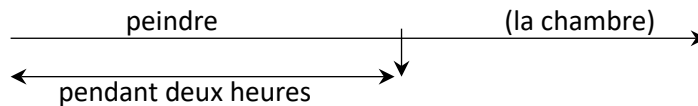
En (11), il a peint pendant un certain temps, mais n'a pas terminé son travail. En (12), le travail est mené à terme. On pourrait illustrer les deux situations ainsi :



9. Il est probable qu'une langue comme l'allemand qui a un système verbal moins complexe que celui du français compense du côté lexical.

10. On trouvera dans Hirtle (1975 :37) et dans Duffley (1992 :52), des tableaux illustrant un glissement pour quelques verbes anglais. Un des tableaux fait état d'un avant et d'un après, l'autre, d'une opération et d'un résultat.

11. Les exemples sont empruntés à Desclés (2000:3), des exemples analogues sont discutés par C. Fuchs (1991:150). Pour J. P. Desclés, dans (11), on a un ACC et en (12), un ACH.



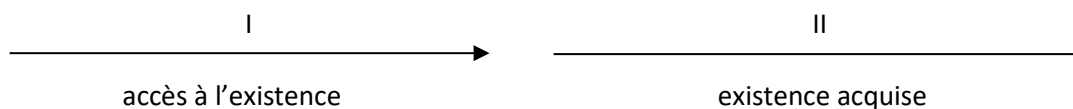
*Pendant deux heures* ne peut se dire que d'une ACT et se dit alors de *peindre*. *En deux heures* ne peut se dire que d'une ACC et se dit alors de *peindre la chambre*.

On voit qu'il vaut la peine de maintenir une catégorisation des verbes, lors même qu'il est utopique d'imaginer un lexique où chaque verbe serait catalogué dans une catégorie et cette catégorie seule et qu'il vaut la peine de bien distinguer entre catégorie innée primaire et catégorisation acquise secondaire.

### 3. Les catégories de Vendler forment-elles un système?

Au terme de cet exposé succinct sur les différentes catégories dans lesquelles on peut verser les événements exprimés par les verbes, nous allons tenter de voir si les modèles mentaux dégagés par Vendler et vus de façon isolée par lui, pouvaient former à eux tous un schéma plus complexe les intégrant tous et montrant leur interrelationalité.

Il existe des propositions de regroupement des types de procès<sup>12</sup> selon lesquelles ACC et ACH formeraient un groupe et ACT et états un autre. Nous allons reprendre cette proposition et la compléter en posant une chronologie entre les deux groupes qui auront chacun leur secteur, selon le schéma suivant :



Le secteur I, dévolu aux ACC et ACH, nous le nommerons, dans un premier temps, l'accès à l'existence et le secteur II, dévolu aux ACT et aux états, sera celui de l'existence acquise.

Le secteur I contient des événements qui se conçoivent toujours entiers, étant bornés du côté de la fin. Ils désignent tous un passage qui peut être argumenté de différentes façons : passage de l'inexistence à l'existence, passage d'un lieu à un autre, de non-présence à présence, d'un état à un autre et leur contraire. Par exemple : *obtenir*, un ACC, représente l'acquisition d'un objet, l'on passe de la non-possession à la possession; *devenir*, un autre ACC, marque le passage du non-être à l'être.

Le secteur II représente des événements qui, non bornés ne se conçoivent pas d'emblée comme entiers. Ils représentent souvent le résultat d'un procès qui relève du secteur I : au terme du procès d'obtention, il y a l'avoir; au terme de celui de devenir, il y a l'être. On serait en face d'une chronologie de raison – comme l'aurait appelé Guillaume –, comprenant un avant et un après.

12. L'article de Catherine et François Recanati paru dans Vogeleer, S et alii (1999:167-184).



Une fois ce schéma mental posé, examinons les effets de la combinaison du sémantème d'un verbe avec sa morphologie, réduite pour la démonstration, à l'imparfait et au passé simple, temps du passé de l'indicatif français.

Nous allons examiner, dans un premier temps, l'emploi du passé simple avec les verbes de différentes catégories que nous avons retenues.

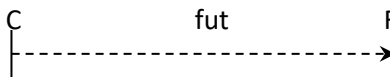
#### 4. Le passé simple :

##### 4.1. Valeur globale

La plupart des études reconnaissent que le passé livre une image globale de l'événement qui est vu de son commencement jusqu'à sa fin.

(13) Louis XIV fut un grand roi. (état)

En figure :



(14) L'enfant courut jusqu'à la grève. (ACT)

(15) Jean peignit son tableau en deux heures. (ACC)

(16) Jean atteignit le sommet de la montagne à 17h00. (ACH)

Partout, il est question de la totalité de l'événement qui peut s'étendre sur toute la durée du règne – très long – de Louis XIV ou sur deux heures comme la peinture du tableau ou encore un instant pour la fin de l'escalade.

L'événement est vu de sa limite de commencement (C), son point d'incidence jusqu'à sa limite de fin (F). L'événement est tout entier accomplissement. Il ne peut y avoir d'arrêt sur le point d'incidence, celui-ci aussitôt atteint est aussitôt déserté. La pensée ne s'arrête que parvenue au terme de l'événement. Guillaume écrivait en 1929 déjà :

Par exemple : *Pierre s'était levé et marchait* et *Pierre se leva et marcha*. Dans la première phrase, *marcher* est perçu en cours, partiellement accompli et partiellement inaccompli. Dans la seconde, *marcher* est perçu **comme naissant, puis en cours**<sup>13</sup>, c'est-à-dire s'accomplissant, mais non partiellement accompli. (1929:62, cité par Labeau 2002:173 et par Vetters 1996:131)

Le point d'incidence et le point de fin que livre le passé simple sont de simples limites et signifient seulement qu'avant il n'y avait pas d'événement et après non plus. *Courut* dit qu'il y a

---

13. C'est nous qui soulignons.

eu course et qu'elle a cessé à un moment donné. Une simple limite de fin n'en fait pas pour autant un procès télique<sup>14</sup>.

Dans cet emploi, l'intégralité de la durée signifiée par le temps verbal sera souvent soulignée par un complément de temps indiquant l'entier de la période pour laquelle l'existence de l'événement est avérée [depuis / depuis ... jusqu'à].

#### 4.2. La valeur inchoative

Avec des verbes d'état comme dans :

(17) Que la lumière soit. Et la lumière fut.

Le passé simple a un sens inchoatif que l'on peut illustrer ainsi :



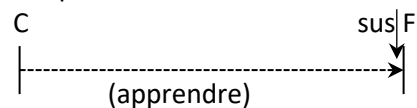
La totalité n'est pas ici la totalité de l'état comme en (11), mais l'entier d'un événement qui part d'un point où la lumière n'existait pas jusqu'au point où elle est apparue<sup>15</sup>. Le passé simple fait du verbe *être*, verbe d'état, un verbe d'ACH (avec procès associé qui est le devenir).

Le verbe *savoir*, autre verbe d'état, qui signifie la possession de la connaissance, connaît les mêmes variations avec le passé simple. Dans :

(18) Toute son enfance, il sut qu'il avait été adopté.

Toute son enfance désigne le laps de temps total pendant lequel il y a eu connaissance. Mais dans :

(19) À mon arrivée, je sus que mon père avait eu un accident.



il ne s'agit pas d'une connaissance acquise, mais de l'aboutissement du processus menant à la connaissance. Il est l'équivalent approché d'*apprendre*, verbe d'ACC de langue, signifiant

14. C'est pourquoi nous ne sommes pas d'accord avec W. Hirtle qui dit que *push a cart* (qui est une ACT selon Vendler) est devenu un ACH, donc télique dans *He pushed a cart*. Dans cette phrase, l'on parle d'une ACT et la forme simple lui assigne ses limites. Cela n'en fait pas *ipso facto* un ACH. De même, R. Martin qui voit une borne i-e la limite d'un procès télique dans *Je suis à Paris jusqu'au 15 août* (Martin 1988:6).

15. L'allemand ne s'y trompe pas et beaucoup de traducteurs ont recours pour traduire cette forme non pas du verbe *sein*, mais du verbe *werden* :

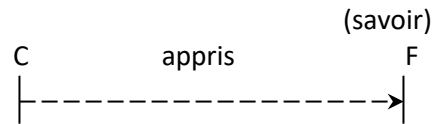
- ... *Und da ward* (ancien forme de *wurde* en allemand moderne) *Licht*.

D'autres, plus sensibles au résultat final font abstraction du processus qui y a mené et ne retiennent que le résultat et traduisent pas le verbe *sein*.

- ... *Und da war Licht*.

l'acquisition d'une connaissance, transition entre non-savoir et savoir, avec lequel il peut alterner (le passé simple représente ici une totalité) :

(20) À mon arrivée, j'appris que mon père avait eu un accident.



*Apprendre* signifie l'accès à l'existence du savoir, mais n'explicité pas expressément le résultat de la transition; *savoir* ici représente le point final, résultatif de la transition, l'accès à l'existence est laissé à l'implicite.

Dans un autre contexte, ce procès antérieur peut être escamoté du fait de la rapidité de la transition :

(21) [Maigret] eut un pressentiment. Il sut, avant de porter l'écouteur à son oreille, que quelque chose s'était passé avenue Marigny. (Simenon : Maigret hésite : 119)

En figure :



Ce qui est l'image d'un ACH sans procès associé. Le caractère terminal du point final s'accommode bien de locutions comme : *tout à coup*, *soudainement*. Ce qui n'est pas le cas avec *apprendre* (?j'appris soudainement que ...).

Avec *avoir*, verbe d'état, on peut avoir :

(22) Pauvre, il eut faim pendant toute sa jeunesse.

Où la faim persiste sur une longue période de temps. Tandis que dans :

(23) Jean eut faim.

Que Hoepelmann et Rohrer commentent ainsi : "Le sens inchoatif est évident, d'abord Jean n'avait pas faim, puis il eut faim "(1980 :123)<sup>16</sup>

À propos de verbes d'ACT comme *parler* :

(24) À quatre heures, le prisonnier parla.

16. On pourrait traduire en allemand : *Er bekam Hunger* (qui s'oppose à *ich hatte Hunger*). De même *ils se connurent à Paris* se traduiraient *Sie lernten sich in Paris kennen* (qui s'oppose à *sich kennen*). La valeur inchoative de *il se tut* pourrait se traduire soit *er schwieg* ou par *er verstummte*; celle de *Il eut l'ordre de prendre la ville* par *er erhielt den Befehl, die Stadt zu nehmen* (*erhalten* = recevoir); *il se souvint qu'il devait acheter quelque chose* par *Es fiel ihm gerade ein, dass er etwas kaufen sollte* (au lieu de *sich erinnern*). Dans quelques cas, le français a recours aussi à un autre sémantème : l'inchoatif de *être malade* sera *il tomba malade*.

Hoepelmann et Rohrer écrivent : “ le prisonnier commença à parler à 4 heures, avant il s’était tu” (1980 :123). Le sens inchoatif peut souvent se paraphraser par «commencer à, se mettre à», mais comme avec la plupart des paraphrases qui servent de test pour reconnaître des valeurs verbales, ces verbes ne pourront s’appliquer qu’à une partie des verbes.<sup>17</sup>

Avec des verbes d’ACC ou d’ACH, par exemple :

(25) Il peignit son tableau en six mois.

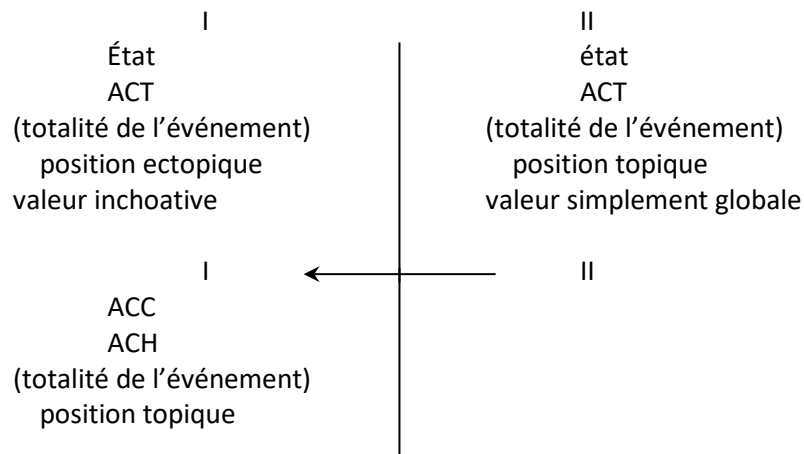
(26) L’alpiniste atteignit le sommet à 8 heures.

C’est uniquement la vision de la totalité de l’événement, dans le premier cas (ACC), entre le moment où l’objet prend forme jusqu’à ce qu’il revête sa forme définitive et, dans le second (ACH), jusqu’à ce que l’événement connaisse son aboutissement.

On voit que le passé défini peut donner une vision globale d’un état ou d’une ACT et cette vision globale peut aussi en faire des verbes téliques, des verbes téliques de discours (valeur inchoative).

En d’autres termes, le passé simple peut livrer une version télique d’un état ou d’une ACT, différente de sa catégorisation de départ, mais épouse formellement parfaitement la matière de verbes d’ACC et d’ACH qui sont en langue téliques et qui le restent en discours.

Si on replace le jeu du passé simple dans notre schéma de la page, on pourrait représenter les choses de la façon suivante : Les états et les ACT peuvent glisser de leur position topique dans II à une position ectopique en I, tandis que les verbes d’ACC et d’ACH demeurent dans leur position topique.



C’est pourquoi le point final dans le mouvement qui va du début à la fin de l’événement est le point de commencement des états et des ACT, mais le point final des verbes d’ACC et d’ACH. En résumé, une seule forme en langue, deux valeurs en discours, une valeur inchoative, innée pour les ACC et les ACH, acquise pour les états et les ACT, avec une variante pour les ACH selon que seul est conservé le terme final ou qu’il est en plus précédé d’un procès associé.

17. On pourra consulter deux études sur l’inchoativité : celle de E. Saunier (1999) et celle de C. Marque-Pucheu (1999).

4.3. De plus toutes ces valeurs partagent un point commun : elles inscrivent l'événement entre deux limites dans le passé et l'événement n'a aucun lien avec le présent du locuteur. C'est peut-être parce qu'il n'a pas songé à la valeur inchoative du passé simple que Guillaume a pu écrire (1990 :181) :

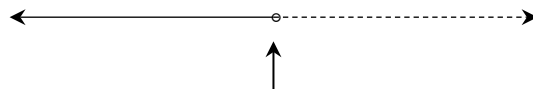
Les définitions de la valeur du prétérit défini produites dans de nombreuses grammaires didactiques manquent en général d'exactitude. Dans les meilleures, le prétérit défini y est considéré un passé entièrement accompli dans le passé, ce qui répond par un trait accessoire à d'assez nombreux emplois, mais est loin de répondre à la totalité des emplois de la forme. Rien n'est plus aisé, en effet, que de citer des prétérits définis exprimant une action ou un état qui dure encore et dont le passé ne porte pas l'entier d'accomplissement. Par exemple : *Dieu dit, que la lumière soit et la lumière fut*. Le prétérit défini exprime ici un état qui n'a point cessé d'exister : la lumière fut à ce moment et elle est encore.

Or, ce que rapporte cette phrase, c'est non pas l'existence de la lumière, qui perdure toujours, mais bien son apparition. Et cette apparition, elle, elle appartient entièrement au passé.

## 5. L'imparfait

### 5.1. L'imparfait "standard"

On peut le représenter comme ceci :



Avec l'imparfait standard, le temps d'événement est saisi à un endroit quelconque de son déroulement, livrant ainsi une vision sécante de l'événement. L'on suspend le déroulement de l'événement sans se soucier du parcours accompli à partir du début, pas plus que du parcours à accomplir jusqu'à la fin de l'événement. L'événement se présente alors partiel et statique, pour ainsi dire immobilisé à un moment de sa durée.

C'est par commodité que l'on décrit la représentation de langue des deux temps du passé en termes de durée, d'accomplissement, d'accompli et d'à accomplir. On verse là dans des formes linguistiques des données de l'expérience qu'elles sont appelées à exprimer. Si cela fonctionne très bien pour l'emploi standard de l'imparfait, par exemple, cela le sera beaucoup moins lorsqu'il faudra aborder les emplois dit stylistiques de cette forme. On pourra donc ne pas parler de décadence et d'incidence, d'accompli et d'inaccompli, de perfectif et imperfectif et se contenter de la représentation d'une limite interne comportant un avant et un après comme le suggère Jean-Claude Chevalier<sup>18</sup>.

18. J.-C. Chevalier (1999): L'imparfait narratif : à quel prix? Cahiers de praxématique, 189-210

Nous allons examiner, dans un premier temps, l'emploi de l'imparfait standard avec les verbes de différentes catégories que nous avons retenues.

Avec des verbes d'état :

(27) Il était soulagé. Il avait toutes les raisons de l'être. Pourtant il lui restait un poids sur l'estomac, une vague appréhension. (Simenon Maigret hésite : 119)

Toute la propriété exprimée par le prédicat est saisie à un moment de l'existence de son support (ce moment peut être ou ne pas être rendu par un complément désignant un lieu ponctuel dans le temps). De la durée de cet état, il n'est rien dit, sinon qu'il peut avoir existé auparavant et qu'il a pu subsister après. Mais il peut également se réduire à un point :

(28) Il était dix heures précises.

Avec un verbe d'ACT :

(29) Hyppolite Framottet trépirnait comme un enfant. (Philippe Claudel : 40)

L'imparfait saisit un point dans le déroulement du procès, ce qui laisse dans l'implicite une partie antérieure plus ou moins longue d'accompli et une partie postérieure plus ou moins longue d'inaccompli. Cette saisie immobilise pour ainsi dire l'événement, ce qui fait que l'on assimile souvent alors le procès à un état; cependant, avec une ACT à l'imparfait, il "se passe quelque chose", ce qui n'est pas le cas avec un verbe d'état.

Avec un verbe d'ACC, l'imparfait indique le point où l'événement est interrompu après avoir duré un certain temps, mais comme il présente une partie d'inaccompli, cela indique que la borne, le terme final, n'a pas été atteint. En effet :

(30) Il peignait un tableau.

Fait comprendre que le tableau n'est pas fini, peu importe s'il a été terminé par la suite. Le fait d'avoir une limite non atteinte consacre l'incomplétude résultante de l'événement.

Dans le cas d'un verbe d'ACH, par exemple :

(31) Il atteignait le sommet quand il fit une chute.

si on considère comme Hoepelman Rohrer (1980:123) que, pour les verbes d'ACH "le début et la fin de l'action coïncident – c'est-à-dire que ces verbes sont ponctuels", on est obligé de souscrire à leur conclusion : "Un ACH ne peut être interrompu" et partant "Avec des verbes du type ACH, qui par définition sont ponctuels, on trouve très rarement l'imparfait". Or, l'exemple montre bien que l'imparfait est parfaitement possible avec ce type de verbes. Ou plutôt, avec cette variété de ACH qui suppose un "procès associé" implicite, dont il faut absolument tenir compte si on veut que (31) aie du sens et soit possible. La partie non accomplie contient le point final, l'atteinte qui est, par conséquent, non actualisée. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'événement, même si le verbe a l'air d'être nié (sinon l'on ne pourrait pas affirmer que ça lui a pris trois heures pour atteindre le sommet, même si l'atteinte elle-même n'a duré qu'un instant). Le sujet a 'fait'

quelque chose, il a effectué un certain parcours, mais pas l'entier qui lui aurait permis d'en concrétiser le terme qui est l'élément primordial pour un événement téléique comme un ACH.

La situation antérieure est facile à récupérer dans le cas de l'escalade d'une montagne ou dans *il gagnait la course quand il fit une chute*. C'est l'escalade ou la course qui ont été interrompue. Elle est – comme nous l'avons dit plus haut – beaucoup plus difficile à désigner dans le cas de : *Il gagnait sa confiance*. Dans ce cas, la "situation" a été interrompue, même si elle ne peut pas être identifiée avec précision.

Par contre, lorsque le verbe d'ACH n'implique pas – en soi ou par usage – un procès associé antérieur et que son sens se réduise au terme final, l'emploi de l'imparfait, conformément à l'intuition de HR, sera plus problématique :

(32) ? Il gagnait à la loterie quand...

En effet, si le sens du verbe ne concerne que le point final de l'événement, l'imparfait est inadéquat puisqu'il suppose un avant et un après et que ce n'est guère possible quand on a affaire à un point, un point n'étant pas sécable, ni dilatable.

Cet imparfait avec les ACH s'analyse donc comme tout imparfait banal, il renvoie à un événement partiellement accompli dans le passé et il est soumis aux mêmes contraintes co(n)textuelles que celui que l'on trouve dans :

(33) il courait quand il a fait une chute.

à cette différence près qu'avec un verbe d'ACT comme *courir*, l'accompli est de la course et le non accompli également, tandis qu'avec *atteindre*, l'accompli est autre chose que de l'atteinte.

Cette vision de l'événement se partageant entre une partie d'accompli et une partie d'inaccompli correspond à l'emploi statistiquement le plus fréquent de l'imparfait. À ce titre, J. Brès en parle comme de l'emploi orthonymique, pour ainsi dire par défaut, de l'imparfait. Et c'est dans cet emploi que les impulsions du contexte sont les moins contraignantes.

Nous allons examiner deux grands types d'emplois non standards de l'imparfait : l'imparfait narratif et l'imparfait contrefactuel.

## 5.2 La valeur narrative de l'imparfait.

Cette valeur de l'imparfait se retrouve dans divers contextes et dans diverses positions dans le récit et a reçu différentes appellations selon ces conditions d'emploi. L'appellation *imparfait narratif* semble s'être généralisée pour cette valeur de l'imparfait. Elle tient son nom du fait que l'imparfait est souvent substituable par le passé simple et que, comme le passé simple, cet imparfait fait souvent avancer le récit, la narration.

Plusieurs études ont montré que la substitution n'était pas toujours possible et qu'il peut s'employer là où il n'y a pas de succession. Néanmoins, comme le principe se vérifie dans beaucoup de cas, nous allons le conserver. Des conditions contextuelles précises, cependant,

doivent être mises en place pour susciter cette valeur. Le commentaire de J. Brès à propos d'exemples cités par à peu près tous les auteurs est significatif à cet égard :

(34) Le général attaqua l'ennemi qui se retira.

(35) Le général attaqua l'ennemi qui se retirait.

On comprend avec le passé simple en (34) que l'attaque a provoqué la retraite, qui lui est donc postérieure, alors qu'avec l'imparfait en (35), l'on comprend que la retraite et l'attaque ont été en partie simultanées. J. Brès suggère qu'une lecture "narrative" de l'imparfait est aussi possible dans (35) et la retraite est alors postérieure à l'attaque comme avec le passé défini, mais il reconnaît qu'avec l'ajout d'un adverbe comme *aussitôt*, cette lecture serait plus naturelle :

(36) Le général attaqua et aussitôt l'ennemi se retirait.

Sans adverbe ajouté, approprié, c'est donc la lecture standard, par défaut, qui semble devoir s'imposer<sup>19</sup>. Dans cet ordre d'idée, plusieurs auteurs ont souligné qu'il est, en effet, parfois difficile lorsque le cotexte n'est pas suffisamment explicite, de décider si la valeur de l'imparfait est celle de l'imparfait standard ou celui de l'imparfait narratif. Témoin, l'exemple (43) de J.-P. Desclés<sup>20</sup> :

(...) *Dans ces conditions, c'est un début de match de rêve que les hommes d'Arthur Jorge allaient vivre. Perez **lançait** [NE], incroyablement abandonné par Thys, chargé de le marquer. L'ancien Brestois **s'engageait** [processus ou NE] résolument dans l'espace et, arrivé à la hauteur de la surface, **plaçait** [NE] un tir très travaillé qui **contournait** [processus ou NE] Borelli et trouvait [NE] l'angle de but varois. On jouait depuis seulement huit minutes [processus] et l'on se **doutait** déjà [processus] que les Parisiens, parfaitement organisés et apparemment bien en jambes, tireraient parti d'une situation dans laquelle ils excellent (...)*

### 5.2.1. Le procès vu comme un entier.

Du point de vue lexical, l'imparfait narratif affecte le plus souvent des procès téliques (78% du corpus monté par J. Brès), les procès téliques ont tendance à être saisis comme des entiers, parce qu'une appréhension partielle signifierait que l'événement n'a pas été réalisé, mais l'on retrouve aussi des verbes d'états et d'ACT, qui ne sont pas téliques.

Nous allons reprendre une intuition de Vettters (1998 :18-19) et proposer que, matériellement, les verbes impliqués dans cet emploi, sont des verbes téliques, soit de langue (ACH), soit de discours (état et ACT).

Notre point de départ sera un commentaire de Berthonneau-Kleiber qui soulignaient que des compléments de temps comme *pendant deux heures* ou *en deux heures* qui indiquent une durée totale ne sont compatibles qu'avec le passé simple lorsqu'il est question d'un événement unique :

(37) Il prépara son cours en deux heures.

19. Nous reviendrons plus bas sur les éléments préposés indispensables dans beaucoup de cas pour obtenir cette valeur de l'imparfait.

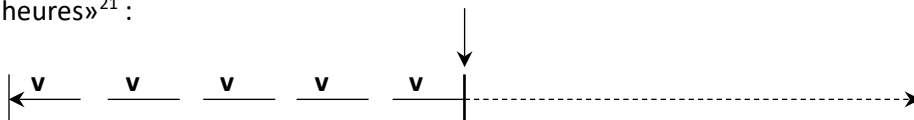
20. Chez lui, processus équivaut à ACT, donc imparfait standard; NE (nouvel état) à imparfait narratif.



Mais l'emploi de ces mêmes compléments avec l'imparfait standard entraîne une autre lecture, celle d'un événement répété (N occurrences).

(38) Il préparait son cours en deux heures.

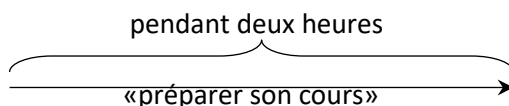
Ce qui correspondrait à ce schéma où chaque **v** représente l'événement «préparer son cours en deux heures»<sup>21</sup> :



Avec un complément temporel antéposé approprié (cf. infra), on aura un imparfait narratif renvoyant à un événement unique, non répété :

(39) Le lendemain, il préparait son cours en deux heures.

c'est-à-dire un seul événement, complètement réalisé et non comme une série partiellement accomplie comme c'est le cas avec l'imparfait standard. On a affaire ici à un verbe d'ACT et son complément qui en font un ACC de discours, c'est-à-dire un procès télique, complet seulement s'il est envisagé pour la période totale de deux heures.

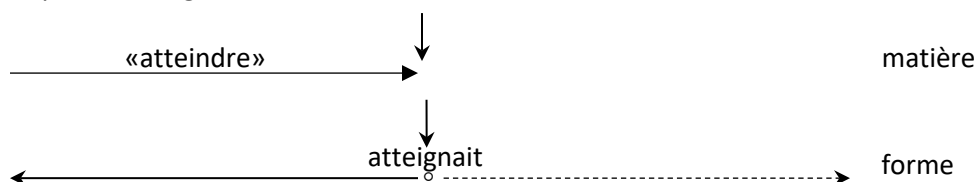


Pour ne pas devoir poser qu'il y a deux signifiés de langue pour l'imparfait, il faut que cet imparfait se présente, conformément à son image immuable de langue, comme une forme sécante qui partage l'événement en un avant du point de saisie et un après de celui-ci. Nous allons proposer que, dans le cas de l'imparfait narratif, l'événement désigné par le verbe constitue, dans son intégralité, la partie accomplie, la partie avant et qu'une perspective ouverte au-delà de l'événement constitue la partie après. Le point de saisie se situe au terme du procès désigné par l'idée verbale. En figure :



Avec un verbe d'ACH :

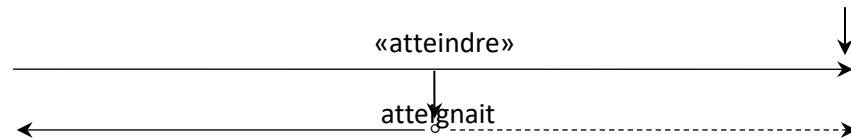
(40) L'instant d'après, il atteignait le sommet.



21. On ne sait pas si, par la suite, il a continué de préparer son cours en deux heures. La partie non accomplie future de la série d'événements est ouverte conformément à la vision qu'offre l'imparfait standard.

Contrairement à l'imparfait standard employé avec un tel verbe qui faisait voir un événement qui n'a pas abouti :

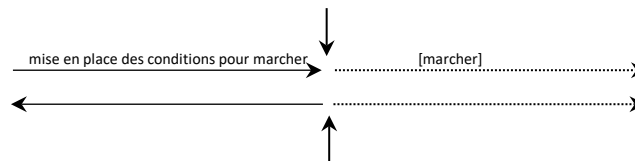
(41) Il atteignait le sommet lorsqu'il fit une chute.



Dans le cas de l'imparfait narratif, il n'y a pas de doute que l'événement n'a pas seulement été tenté, mais bel et bien réalisé.

Avec des verbes d'état ou d'ACT, la saisie finale correspond souvent au point de départ de l'état ou de l'action. Nous l'avons vu que l'on obtenait une vision inchoative de l'état ou de l'action dans certains emplois du passé simple. Dans le cas d'un verbe d'ACT, on peut imaginer l'exemple suivant à propos d'un miraculé de Lourdes :

(42) Il s'immergea dans la source et le lendemain, il marchait.

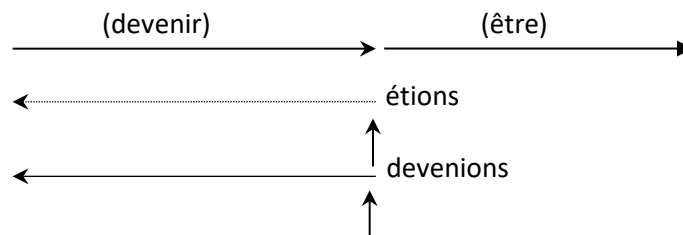


L'effet de sens ici serait «il avait l'usage de ses jambes» et non pas seulement qu'il s'est mis à marcher, seul sens exprimé par le passé simple *il marcha*.

Un exemple de J. Brès illustre deux cas de télicité avec un ACC (*devenir*) et un état (*être*). Ce terme, cependant, qu'il soit exprimé comme la fin d'un procès ou le commencement d'un procès ou d'un état n'est pas rendu comme en (17) par le passé simple, mais par l'imparfait.

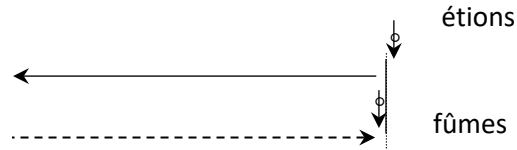
(43) Elle se mit à rire en montrant ses dents luisantes.

Huit jours après, nous étions amis. Huit jours de plus, et nous le devenions davantage (Maupassant Marocca) (cité dans Brès 2006 :155)



Quelle serait la différence alors entre les deux ? L'un renvoie à la limite de fin de l'ACC de langue (*devenions*), le second, à cette même limite mais comme premier instant de l'ACH de discours – l'aboutissement de la mise en place des conditions pour «être» (*étions*).

Quelle serait la différence alors entre le passé simple et l'imparfait à valeur inchoative? Comparons *nous fûmes surpris* (passé simple avec valeur inchoative) et *nous étions surpris* (imparfait narratif avec valeur téléologique inchoative) :



on est passé de la fin du devenir (*fûmes*) au début de l'être (*étions*). Cette incursion dans l'être subséquent est minimale. Impossible de dire dans (43) *et nous étions amis depuis...* Pour pouvoir employer *depuis*, il faut qu'il y ait une certaine quantité d'accompli, un certain laps de temps, même petit (*depuis peu*). Cela correspondrait, si nous avons compris correctement la proposition de Desclés selon laquelle l'imparfait narratif serait un imparfait de "nouvel état". À propos de l'exemple :

(44) 5 minutes plus tard, le train déraillait.

Il écrit : "L'imparfait *déraillait* est commutable avec un passé simple (*le train dérailla*). La différence aspectuelle est simple. Avec le passé simple, il y a simplement énonciation d'une occurrence de l'événement. Avec l'imparfait, on insiste non pas sur l'événement lui-même, mais sur l'état qui en est la conséquence; cet événement a créé un nouvel état de chose bien différent de l'état de choses antérieur à l'événement". (Desclés 1991:191)

Une façon indirecte de présenter les choses serait celle-ci. Si je dis :

(45) Le pharaon X. est mort il y a plus de trois mille ans

Avec le verbe *mourir*, verbe "intégrant" (certains verbes intransitifs téliques selon la terminologie de Guillaume), l'événement ne peut être prolongé et lorsque la limite de l'événement est atteinte et dépassée avec l'aspect transcendant, c'est-à-dire avec le passé composé en l'occurrence, le sujet se trouve en situation passive, d'où l'auxiliaire *être*. Il y a donc dans *est mort* un état résultatif, mais si peu engagé dans le résultat que l'ensemble est encore senti comme procès. On sent encore le dynamisme. Autre est l'impression dans :

(46) Le pharaon X. est mort depuis plus de trois mille ans.<sup>22</sup>

où on a un état affirmé<sup>23</sup>. Dans le cas de (45), la forme composée peut alterner avec le passé simple *il mourut*, mais pas en (46). Avec le passé simple, l'événement est saisi à sa limite de fin; avec la forme composée, l'événement est saisi immédiatement après la limite, à l'extérieur de celui-ci. On a donc une limite qui peut être saisie immédiatement avant ou immédiatement après et présenter une différence de valeur presque négligeable. En figure :

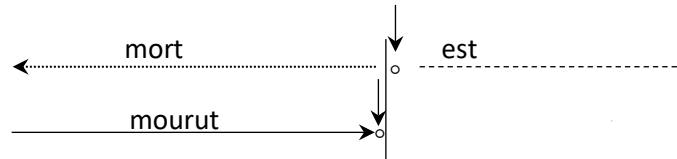
22. En allemand, on aura :

- Er ist vor drei tausend Jahren gestorben.
- Er ist seit drei tausend Jahren tot.

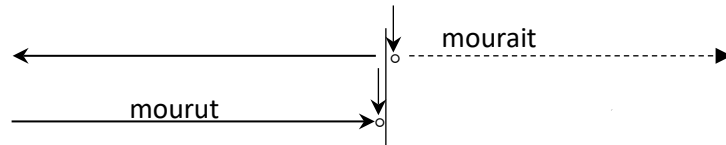
Un autre exemple en français :

- La marquise est sortie à onze heures.
- Madame n'est pas là. Elle est sortie.

23. Différences notées par maints auteurs, dont Desclés (2000 :19)



On a donc un état, mais si peu engagé que l'impression dynamique de procès ne s'est pas dissipée. Le rapport entre *mourut* et *est mort* est *mutatis mutandis* le même qu'entre *mourut* et *mourait*, passé simple et imparfait narratif, à cette différence près que l'on ne quitte pas l'immanence de l'événement avec ce dernier (il est selon la formulation de J. Brès (- extensif)) :



L'imparfait narratif est ainsi, à plus d'un titre, une valeur paradoxale de l'imparfait : il est à la fois dynamique et statique, il est à la fois global et partiel. En effet, le point de saisie se situe au-delà du procès qui est vu comme un état résultatif – ce qui fait dire à Desclés : «la valeur de cet imparfait n'est pas celle d'un événement<sup>24</sup>» (Desclés 1994 :82) –, mais le résultat est minimal, au point que l'événement dépassé garde son dynamisme. Le point de saisie est suivi d'une perspective ouverte qui peut contenir n'importe quoi selon le verbe et le contexte.

Il y a donc dans un imparfait narratif l'image d'un événement global, d'un point de saisie au-delà de cet événement et d'une perspective ouverte au-delà de ce point. Ces trois éléments font la particularité de cet imparfait. Ils sont toujours présents, mais les effets de sens à partir de cette configuration pourront varier selon que l'on met l'accent sur l'un ou l'autre de ces trois éléments selon le sens du verbe.

Le fait que l'on ait avec l'imparfait narratif à la fois l'image d'un événement réalisé, complet avant le point de saisie et l'image d'une perspective après ce point livrant une image bi-partite globale peut être démontré indirectement à l'aide d'exemples d'imparfaits narratifs qui comportent l'emploi de *déjà*.

(47) Quelques heures plus tard, le train entraît déjà en gare de Genève (Sthiou 1998)

qui signifie non pas que le train a commencé à entrer en gare, mais bien qu'il a fait son entrée plus tôt que prévu. De même, dans :

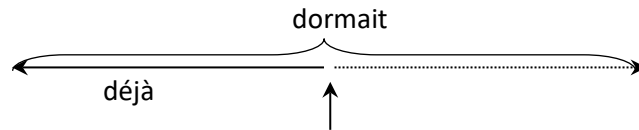
(48) Mais Bevan n'est pas de ceux qui reculent devant les obstacles et quelques heures plus tard, il revenait déjà avec un petit papier portant le nom et l'adresse de consul d'URSS (l'Express 17-09-59, originellement cité par Klum 1961 :186) et reprit par (BK :2006 : 9)

c'est l'entier du retour qui est prématuré et non pas une partie du procès de «revenir» alors que c'est une partie de l'événement «dormir» qui est vue accomplie dans :

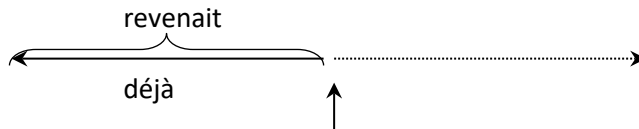
(49) Il dormait déjà quand je suis arrivé.

24. Chez lui, un événement est quelque chose de dynamique.

Or, *déjà* ne s'applique qu'à la partie accomplie d'un événement laissant in affectée la partie non accomplie. En figure avec l'imparfait standard :



et avec un imparfait narratif :



Dans ce cas, l'alternance avec le passé simple ne joue plus, celui-ci étant incompatible, dans la plupart des cas avec *déjà*.

Avant même d'analyser différents effets de sens de l'imparfait narratif, il est clair qu'il faudra souvent des conditions très particulières pour que l'on obtienne cette valeur. L'apparition de l'imparfait standard dans la trame du récit aussi est soumise à certaines conditions que les travaux de ces dernières années ont analysées dans le détail. Mais les conditions d'apparition de l'imparfait narratif seront souvent plus nombreuses et plus contraignantes.

### 5.2.1. Un imparfait narratif : l'imparfait de rupture

La valeur de l'imparfait dit "de rupture" est ainsi nommé parce que cet imparfait marque une interruption dans la trame narrative qui s'engage alors dans une autre direction. Voici quelques exemples parmi les plus discutés :

(50) Elle le vit, se montra, sourit. Le soir même, il était son amant (Maupassant le lit 29, Pleiade II : 177, coté par Weinrich 1973, Touratier 1996, etc KB 1999 :1)

(51) Comme elle avait été à l'opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain, elle toussait. Huit jours plus tard, elle mourait d'une fluxion de poitrine (Maupassant, Contes et Nouvelles, La Pleiade II:1766, cité par Figge 1998 :134)

(52) Je me secouai, outré de colère contre lui, je répondis assez sèchement : "Je vous remercie, mais je crois que j'ai assez voyagé : il faut maintenant que je rentre en France". Le surlendemain, je prenais le bateau pour Marseille (Sartre, La Nausée, in Klum 1961:260)

Et deux exemples oraux :

(53) À 9h10, Noëlle est partie. Dix minutes plus tard, Jean-Luc arrivait. Hausmann 1997 : 177-178

(54) Hier nous parlions de Madame X. Dix minutes après, elle téléphonait.

Berthonneau et Kleiber ont analysé longuement les conditions qui prévalent dans ce cas et montré que l'élément adverbial antéposé est essentiel pour obtenir cette valeur de l'imparfait. Ils analysent les trois exemples suivants<sup>25</sup> :

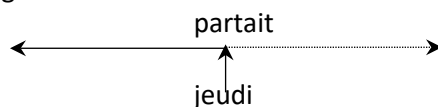
(55) Elle ne voulut pas le revoir. Il partait pour la guerre le lendemain / deux jours après.

(56) Elle ne voulut pas le revoir. Il partit pour la guerre le lendemain / deux jours après.

(57) Elle ne voulut pas le revoir. Le lendemain / deux jours après, il partait pour la guerre.

En disant : "Le passé simple de (56) présentent les deux faits dans leur pure succession. En (55), la postposition présente le départ pour la guerre comme un motif pour la jeune femme de ne pas entamer vraiment une relation. Simplement localisé par la postposition, le départ est *a priori* inscrit et programmé dans le temps, indépendamment du refus. Il en va tout autrement avec l'antéposition dans (57) ... C'est au contraire le départ du jeune homme qui est motivé par le refus qu'on lui oppose. Le départ n'est pas *a priori* ancré dans le temps, et la rapidité de la décision témoigne de l'ampleur de la déception. Il faut donc l'antéposition pour que l'événement à l'imparfait soit perçu comme une conséquence de l'événement au passé simple qui précède, parce que seule l'antéposition fait jouer une relation entre le moment du refus et le départ "(Berthonneau Kleiber 1999:20).

Nous voudrions proposer une autre explication que la leur pour expliquer les effets de sens finement analysés par les deux auteurs. Nous allons analyser l'élément adverbial postposé comme étant résultatif et ce même élément antéposé comme étant opératif. Dans les exemples (55) et (56), *deux jours après*, est l'équivalent de «jeudi», si on attribue le moment lié au verbe au passé simple à «mardi». On a donc alors l'image d'un imparfait standard dont le moment de saisie ponctuel est jeudi. En figure :



l'on a un ACH qui n'a pas abouti – il n'est pas encore parti – et l'imparfait équivaut à :« il était sur le point de partir» ou «il avait l'intention de partir». Ce qui correspond à un état. D'où l'effet reconnu par Berthonneau et Kleiber d'un événement programmé dans le temps indépendamment du refus antérieur. Et comme c'est la cas lorsqu'un événement représentant un état (à l'imparfait) est juxtaposé à un événement représentant un procès (au passé simple), l'on interprète leur relation comme étant une relation de cause à effet, peu importe, du reste, la position respective des deux verbes : *Il pleuvait, il refusa de sortir; Il refusa de sortir, il pleuvait.*

Autre est le cas de *deux jours après* antéposé, il équivaut à l'intervalle allant du mardi au jeudi; il exprime non pas un point final de cet intervalle, mais la durée totale de cet intervalle et la relation à l'imparfait qui suit sera celle qu'on attend<sup>26</sup> : il faut que l'événement soit vu entier et qu'il épouse dans son accomplissement la durée exprimée par le groupe adverbial. En figure :

25. Nous avons substitué notre numérotation à la leur.

26. On reconnaîtra une analogie avec l'analyse de Guillaume de l'adjectif épithète antéposé, opératif et l'adjectif postposé, résultatif.



L'élément adverbial fait ainsi le pont entre l'événement au passé simple et sa suite, l'événement à l'imparfait, et invite à considérer le second événement comme conditionné par le premier<sup>27</sup>. Ainsi en (51), le fait qu'elle ait été à l'Opéra l'hiver, probablement pas assez vêtue pour la saison, a entraîné sa mort douze jours après; en (52), sa décision de cesser de voyager explique son retour à Marseille; en (53) et (54) – qui sont des exemples oraux – il s'agit d'un conditionnement imaginé : «il suffit que Noëlle parte pour que Jean-Luc arrive», «il suffit de parler de Madame X pour qu'elle téléphone».

Un aspect de la valeur de rupture de l'imparfait narratif ne sera pas discuté ici est le sens du verbe à l'imparfait. Berthonneau et Kleiber ont montré qu'il faut que le verbe ait un sens "résolutif" pour qu'il y ait sentiment de rupture et, éventuellement, d'ouverture vers autre chose. Ainsi :

(58) ?Elle ne voulut pas le revoir. Le lendemain, il était triste.

ne semble pas satisfaire aux conditions d'emplois de ce type d'imparfait.

Il n'y a pas toujours un complément qui indique la durée totale de l'événement, ni nécessairement un élément adverbial antéposé. Au commencement d'un texte, par exemple, alors qu'il ne saurait être question d'un "avant-texte", on trouve des imparfaits narratifs dits d'ouverture qui ne sont pas introduits par des compléments adverbiaux<sup>28</sup>, sinon ceux qui localisent le procès dans le temps (une date...). Le procès est présenté de façon statique et la perspective qu'il ouvre souligne l'importance du fait relaté.

(59) Le 4 septembre 1768, naissait, à Saint Malo, dans la sombre rue des Juifs, le chevalier François-René de Chateaubriand. (cité par Guillaume 1929 :66)

C'est pour la même raison qu'on le trouve aussi dans les titres. Les titres annoncent ce dont il est question par la suite. Ils condensent l'idée de l'article en tenant les événements hors de la trame du récit lui-même et le même événement, à l'imparfait dans le titre, sera, dans le récit lui-même, au passé simple<sup>29</sup>.

(60) Il y a vingt-cinq ans mourait Franklin Roosevelt (Figaro littéraire, 1979 in Togeby 1982 :345, cité dans Kleiber 1999 :2)

À la fin d'un récit, un reportage sportif, par exemple, un imparfait narratif, cette fois "de clôture", vient précisément clore une série d'événements, il représente comme le dit M. Wilmet un point

27. La position de l'élément adverbial, par contre, est indifférente dans le cas du passé simple : *Elle ne voulut pas le revoir. Deux jours après, il partit pour la guerre. // Elle ne voulut pas le revoir. Il partit pour la guerre deux jours après.*

28. Dans ce cas, il est à prévoir que l'on ne rencontrera que des verbes d'ACH de langue. Ceci est à vérifier.

29. Nous reportons à un autre article, l'examen des imparfaits narratifs en série et la comparaison avec des séries de passés définis ou des séries d'imparfaits standard.



d'orgue. L'état résultatif amène cette impression d'arrêt. Un autre passé simple aurait donné l'impression d'inviter à poursuivre le récit.

(61) [Falk bat Morhange] Les deux formations se livrèrent à une partie moyenne. À la 10<sup>e</sup>, les visiteurs placèrent un tir tendu sur la transversale. Un quart d'heure plus tard, les locaux réussirent à prendre l'initiative et, à la 38<sup>e</sup>, Poisseau marquait le premier but. (Molendijk 1990:203)

La représentation de l'imparfait narratif que nous proposons est différente de celle que propose Guillaume. D'une part, nous ne proposons pas une variation quantitative de la portion d'accompli et d'inaccompli de la forme d'imparfait, mais une redistribution des éléments à l'intérieur de la forme amenée par des éléments externes à la forme et, d'autre part, nous insistons sur le fait que l'accompli comprend la totalité de l'événement lui-même et l'inaccompli est la perspective ouverte au-delà de l'événement. Guillaume réduit la partie accomplie au minimum et propose que l'inaccompli constitue la (presque) totalité de l'événement et ce caractère total lui permet de concurrencer le passé simple. Ce qui voudrait dire qu'un accomplissement total (qui correspond à la réalisation de l'événement grâce au passé simple) serait l'équivalent d'un événement non réalisé, puisque non accompli, virtuel (qui serait rendu par l'imparfait). L'imparfait serait alors sa propre perspective; nous préférons voir cet imparfait non pas comme *étant* une perspective, mais comme *ayant* une perspective.

### 5.2.2. L'imparfait narratif contrefactuel

L'imparfait dit contrefactuel, à l'examen, s'avère très proche de l'imparfait narratif parce qu'il exige, comme lui, que le verbe soit télique de langue ou de discours et qu'il soit vu comme un entier. La différence sera dans les éléments du co(n)texte qui l'accompagnent qui feront qu'il est substituable, cette fois, non pas avec le passé défini, mais avec le conditionnel à l'aspect transcendant.

L'exemple le plus banal d'imparfait contrefactuel est celui-ci, qui est le plus commenté :

(62) Un peu plus, le train déraillait.

où *déraillait* pourrait être remplacé par *aurait déraillé*. Pour notre propos, cependant, nous allons partir d'un exemple plus complexe pour y revenir ensuite, c'est-à-dire d'une phrase composée d'une protase introduite par *si* suivi d'un imparfait en position de condition et d'une apodose également à l'imparfait en position de conséquence. À l'énoncé de :

(63) S'il atteignait la rive, il était sauvé.

on comprend que le sujet sera sauvé à condition qu'il touche la rive. L'imparfait de la protase n'est donc pas un imparfait standard, qui signifierait qu'il n'a réussi à parvenir jusqu'à la rive, comme dans :

(64) Il atteignait la rive, quand le courant l'emporta.

Les verbes sont donc envisagés comme actualisés et constituent des ACHs téliques (téliques de langue comme *atteindre*). Il en est de même des verbes d'ACT et d'état, qui, dans des exemples

analogues, deviennent des verbes téliques de discours ayant une valeur inchoative. Ceci avait déjà été proposé par Vetters (1998:18-19). Il propose, en effet, de voir aussi dans les verbes d'ACT et d'état comme *marcher* ou *dormir* des verbes téliques, qui se paraphraseraient alors par *se mettre à marcher* et *s'endormir*. Kleiber (2006:26) rejette cette option en disant que le conditionnel passé correspondant à *s'endormait* serait *se serait endormi* et celui de *se mettait à marcher* serait *se serait mis à marcher*. Ce qui est vrai. Mais, aussi bien, la phrase analysée ne contient pas ces deux verbes, mais bien *dormait* et *marchait*. Ce sont ces verbes qui sont substituables par le conditionnel et non leur paraphrase. Kleiber ajoute (2006:26) que des exemples comme :

- (65) Sans vous, je m'ennuyais.  
 (66) Un peu plus, il faisait beau.  
 (67) Un nuage de moins, on voyait l'éclipse.

«montrent de façon claire et nette qu'elle (la télécité) n'est pas une condition d'emploi de l'imparfait contrefactuel. On ne saurait donc l'utiliser pour expliquer l'origine de cet emploi». (2006 :26)

Or, les verbes à l'imparfait dans ces exemples peuvent, cependant, très bien s'analyser comme des verbes (inchoatifs) téliques paraphrasables par : «sans vous, l'ennui me saisissait»; «un peu plus, le temps passait au beau», «un nuage de moins et on parvenait à voir l'éclipse»... Et même dans :

- (68) Un kilo de moins et j'entrais dans ma robe.

*entrais* est paraphrasable par «Un kilo de moins et je parvenais à entrer dans ma robe». On peut, dans certains cas, être incapable de trouver une paraphrase et on peut comme Kleiber parler alors de situation prégnante, situation passée active ou saillante, par le texte ou la situation (Berthonneau Kleiber 2006:34). Comme dans :

- (69) Un peu plus, je rentrais dans le pylone

que Kleiber et Berthonneau paraphrasent par : «Si j'avais continué tout droit» ou, à défaut avec le substantif *situation* ou même le pronom *cela* : «Si la situation / cela avait duré un peu plus (longtemps)».

Revenons à (63). On doit comprendre que le salut est lié à la réalisation entière du procès. L'imparfait de la protase est donc un imparfait narratif et il y a fort à parier que celui de l'apodose l'est aussi.

Quel est, par ailleurs, le rôle de la conjonction *si*. Pour reprendre une proposition de J. C. Chevalier<sup>30</sup>, nous dirions que la conjonction *si* s'emploie pour marquer qu'un fait A entraîne un fait B (de façon très générale) et qu'elle institue un débat entre les deux termes d'une alternative, a et b.

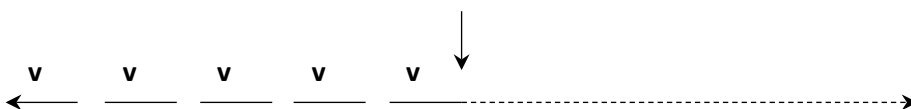
Avant de continuer l'exposé, il faut rappeler qu'il existe un autre type d'énoncés à protase à l'imparfait et à apodose à l'imparfait :

---

30. Chevalier, J.-C., Launay, M., Molho, M. : De l'hypothèse en français et en espagnol (1982 :13).

(70) S'il me voyait dans la rue, il changeait de trottoir.

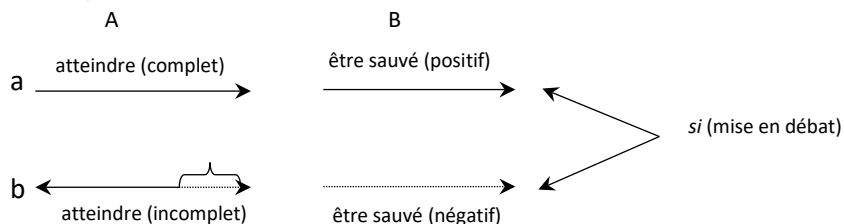
Les exemples (63) et (70) ont un trait en commun : les événements qu'ils décrivent se situent tous les deux dans le passé<sup>31</sup>. L'exemple (70) est à mettre en parallèle avec les exemples (38) et (39) (p. 17) qui présentent les mêmes deux possibilités. Ce qui laisse penser que la conjonction *si*, à l'égal de la conjonction *quand*, exige du verbe qui la suit la forme de passé simple ou de passé composé pour exprimer un fait unique passé, un procès vu dans sa totalité. Tandis que l'imparfait, l'imparfait standard, entraîne, dans ce cas, la lecture d'un événement répété.



Dans (70), *si* est l'équivalent approché de «chaque fois que», «quand» et marque que, dans le passé, chaque fois que tel événement se produisait, il entraînait le second. Il s'agit d'une simple action/réaction ou cause/effet. Les deux procès sont factuels<sup>32</sup>.

Autre est le cas de (63). Le premier procès – unique et non répété – entraîne le second – également unique – comme une condition entraîne sa conséquence; il s'agit cette fois d'une cause suffisante et nécessaire : Il est impératif, pour qu'il soit sauvé, qu'il puisse rejoindre la rive.

De plus, dans un premier temps, les deux procès sont factuels, on les pose, mais la conjonction *si*, dans un deuxième temps, suspend leur factualité, elle les suppose<sup>33</sup>. En figure (A et B étant la condition et la conséquence; a et b, les deux termes de l'alternative, a représentant la situation souhaitée et b, la situation réelle :



31. Contrairement aux phrases hypothétiques où le verbe de l'apodose est au conditionnel présent ou passé et où il n'y a pas référence à un événement situé dans le passé, sinon à l'aspect transcendant :

- Si j'avais de l'argent, je m'achèterais une voiture.

- Si j'avais eu de l'argent, je me serais acheté une voiture.

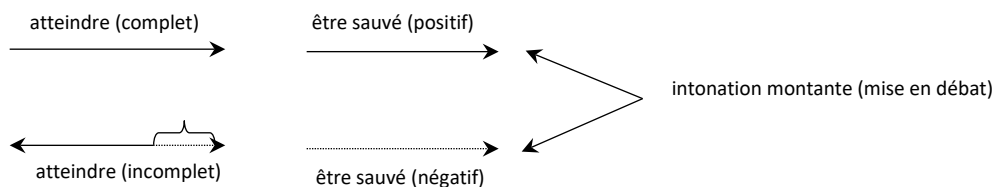
Nous nous en tiendrons aux phrases hypothétiques renfermant deux imparfaits et laissons de côté celles qui contiennent des conditionnels ou toute autre forme verbale (passé simple, passé composé, futur catégorique). Ce sujet – complexe – dépassant largement le propos de cet article.

32. Citons, de plus, le cas où l'imparfait renvoie à un événement unique dans le passé. Ex. *Si elle avait son logement à elle, elle avait des voisins, une concierge* [i-e avoir un logement à Paris à l'époque signifiait avoir des voisins et une concierge] (Tout Maigret 6-773) ou *Si elle tripotait son mouchoir, c'est qu'elle cherchait une contenance.* (Tout Maigret 8-1192).

33. De la même façon qu'on ne peut exprimer d'emblée une absence, mais qu'il faut d'abord poser une présence et ensuite la nier, on ne peut exprimer d'emblée la contrefactualité (sauf avec une forme destinée expressément à l'exprimer comme le conditionnel), il faut à l'imparfait déclarer sa factualité avant de la nier. Si nous pouvons nous permettre une analogie avec le lexique : l'imparfait narratif est factuel (*accepter*), l'imparfait dit contrefactuel est un imparfait narratif factuel dont la factualité est suspendue par un élément extérieur (*ne pas accepter*); le conditionnel substituable est contrefactuel en soi (*refuser*).

Si, maintenant, on substitue à la conjonction *si* dans (63) l'intonation montante – au lieu de l'intonation neutre de l'assertion – on obtiendra le même effet :

(71) Il atteignait la rive, il était sauvé.

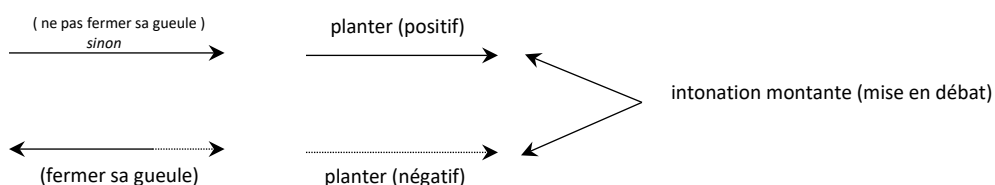


Dans ce cas, un *et* peut être intercalé :

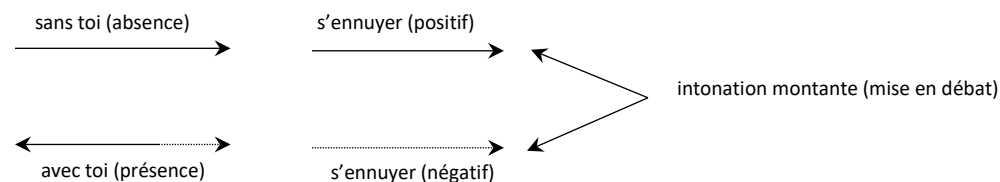
(72) Il atteignait la rive et il était sauvé.

Plusieurs exemples prennent une forme plus elliptique et l'explicitation exige une paraphrase :

(73) Il a fermé sa gueule, sinon, je le plantais (sinon = s'il n'avait pas fermé sa gueule)



(74) Sans toi, je m'ennuyais [sans toi = si tu n'avais pas été là]

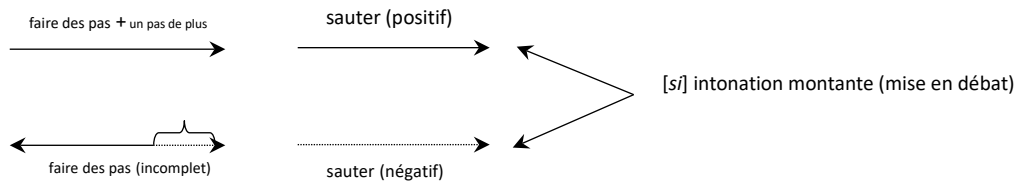


Dans l'exemple (73), on voit que, pour avoir la valeur contrefactuelle de l'imparfait, il faut que le co(n)texte laisse entendre que le procès exprimé dans la protase n'a pas eu lieu et cela est explicite ici : il a fermé sa gueule (mais s'il ne l'avait pas fermée), je le plantais. C'est pourquoi – et Kleiber et Berthonneau l'ont bien analysé – l'avant texte doit donner des indices sur la situation : si la situation dans (74) implique que le toi n'a pas été présent dans l'antériorité du propos, alors le sens de *Sans toi, je m'ennuyais* est l'assertion selon laquelle je me suis ennuyé en ton absence (imparfait standard); tandis que si elle implique que le toi était présent, alors l'on a la valeur contrefactuelle : *sans toi, je m'ennuyais*, c'est-à-dire «par bonheur, tu as été là, sinon, je me serais ennuyé». Autres exemples :

(75) [Si tu avais été] Plus entraîné, tu le montais (le pic rocheux ...)

(76) [Si j'avais pesé] Deux kilos de moins, je rentrais dans ma robe.

(77) [Si j'avais fait] Un pas de plus, tout sautait.



(78) [Si j'avais chargé] une caisse de plus, on ne fermait pas la porte (du camion)

Dans tous ces exemples, on a partout une augmentation (plus) ou une diminution (moins) d'une quantité de quelque chose. Cela suffit à signaler qu'il y a un déficit à combler (dans le sens positif ou dans le sens négatif) et donc à signaler que la réalité est autre que celle que suggère la protase : «tu n'étais pas assez entraîné», «tu pesais deux kilos de plus», «je n'ai pas fait ce pas de plus», «je n'ai pas chargé de caisse supplémentaire». Mais tous ces exemples ont en commun de faire référence à des objets. Les exemples suivants présentent une particularité, ce sont des quantités de temps :

(79) [Si tu étais arrivé] Dix minutes plus tôt, ça n'était pas prêt<sup>34</sup>.

(80) [Si tu étais arrivé] Dix minutes plus tard, c'était prêt.

La quantité de temps – dix minutes plus tard ou plus tôt – est celle qu'il faudrait combler pour que l'événement (l'arrivée) atteigne la complétude et alors le plat aurait été prêt. Ce qui nous amène à l'exemple de départ :

(62) Un peu plus, le train déraillait.

On est obligé dans ce genre de phrase de suppléer le manque de contexte préalable. Ce qui précède le déraillement qui n'a pas eu lieu est une situation qui n'est pas venue à terme, mais dont le terme était imminent. Rappelons que l'emploi de l'imparfait standard avec un verbe d'ACH comme *atteindre* comme dans :

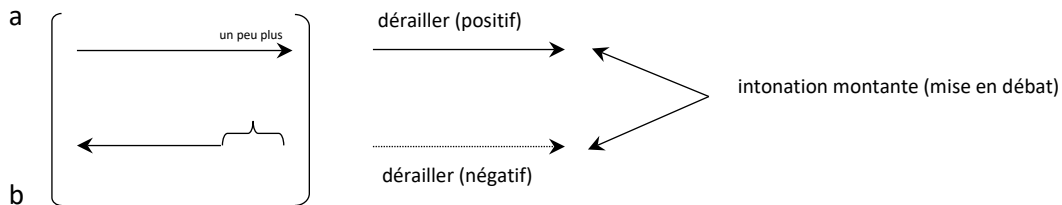
(81) Il atteignait le sommet quand il eut un accident

suppose une extrême proximité du terme. On ne pourrait dire cette phrase si, par exemple, le sujet avait commencé la montée, mais qu'il était encore loin du but. Il faut que l'atteinte soit

34. Les exemples (63) et (64), *S'il atteignait la rive, il était sauvé* et *Il atteignait la rive, il était sauvé*, où le verbe de la protase est l'imparfait, ont sensiblement le même sens. Par contre, si on supprimait la conjonction *si* dans l'exemple (80), il n'est pas certain que l'on pourrait conserver l'imparfait : ? *Tu étais arrivé dix minutes plus tôt, ça n'était pas prêt*. Le recours au conditionnel semble nécessaire : *Tu serais arrivé dix minutes plus tôt, ça n'était pas prêt*. Nous n'aborderons pas ce problème. Mais il fallait le souligner, comme, du reste, Kleiber et Berthonneau l'ont fait du côté de l'apodose, en signalant tous les cas où l'imparfait contrefactuel n'est pas possible et seule la forme composée du conditionnel peut être employée.

imminente. C'est ce déficit minime que traduit *un instant de plus* ou *un peu plus*. Le sens en est toujours : il s'en est fallu de peu pour... Il ne manquait pas grand-chose, il était moins une ... (Toutes paraphrases citées par Berthonneau-Kleiber (2006:37))

Dans notre exemple, *un peu plus* renvoie à une situation qui n'est pas nommée et qui n'a pas abouti : ce peut être parce que le conducteur n'a pas réussi à freiner, n'en a pas eu le temps, mais qu'il aurait suffi de quelques secondes de plus et le déraillement avait lieu.



On a donc partout un des termes de l'alternative qui est exprimé (a) : celui où le verbe de la protase comme celui de l'apodose représente des procès menés à terme et le second terme (b), implicite, non exprimé, qui renvoie à un procès qui n'est pas parvenu à son terme et qui rend du fait même non factuel le procès de l'apodose. C'est cette situation qui correspond à la réalité.

L'imparfait dit contrefactuel s'avère être un imparfait narratif renvoyant à un événement qui fait l'objet d'un débat où il est confronté à son inverse, les deux faisant figure alors de possibles. D'où la contrefactualité qui est un déni de franche factuel. Et pour citer la belle formule de J. Brès :

Si j'osais jouer sur les mots, je dirais que l'IMP [l'imparfait narratif] n'est pas contrefactuel en ce qu'il actualise un procès qui n'a pas eu lieu, mais en ce qu'il actualise un procès qui n'a pas eu lieu comme s'il avait eu lieu ou plutôt comme s'il avait lieu (Brès 2006:171)

On aura remarqué que notre position s'éloigne de la vision de Guillaume sur ce problème. Celui-ci pose l'accompli comme étant minimal et négativé par le contexte et l'événement est contrefactuel parce qu'il consiste *in extenso* en de l'inaccompli enlevant ainsi toute perspective de réalisation à l'événement. (citation) ]

La décadence d'accompli transportée en dehors du verbe dont elle ne fait plus partie intégrante, peut, sous les mots qui la recouvrent, se présenter, selon la visée de discours, positive ou négative (Guillaume 1937/1969 : 215-216 cité dans Berthonneau/Kleiber 2006 :19) et Kleiber commente : Guillaume rend directement compte de la contrefactualité ou virtualité de l'emploi contrefactuel – le procès est entièrement perspectif, aucune partie n'en étant actualisée – et de l'effet d'imminence contrecarrée qu'on reconnaît à cet emploi, l'instant de saisie se situant dans l'antériorité du procès entièrement perspectif, c'est-à-dire virtuel. (B-K 2006 : 20)

Ce qui se dégage des études sur l'imparfait dit contrefactuel, c'est que le contexte indispensable pour obtenir cet effet de sens est très particulier, différent de celui qui amène l'effet narratif factuel. Dans le cas de l'imparfait narratif factuel, l'on focalise sur la partie accomplie de l'événement, qui est total d'où sa commutabilité fréquente avec le passé simple.

Dans le cas de l'imparfait narratif contrefactuel, c'est la mise en débat qui est primordiale. Cependant, alors que, dans le cas du passé simple et du passé composé, c'est l'événement entier, complet, qui est en cause. Le débat se résume à : l'événement a-t-il ou n'a-t-il pas eu lieu.

(82) Si Sophie l'a quitté, André a eu du chagrin. (Brès 2006 :71)

que plusieurs auteurs paraphrasent par : «s'il est vrai que...». Avec l'imparfait, forme sécante, la question est plutôt : l'événement est-il complet ou incomplet, sera-t-il actualisé ou non. Et la contrefactualité vient alors de ce que l'issue de ce débat reste en suspens.

## 6. Conclusion :

Dans notre exposé, il a été question de la valeur en système des deux temps du passé de l'indicatif français, l'imparfait et le passé simple. Cette valeur est celle que G Guillaume appelait le signifié de puissance, signifié de langue qui est toujours *un* et qui s'oppose aux effets de sens qui sont nombreux en discours. Il y aurait peut-être lieu d'adopter une entité intermédiaire, celle que Guillaume appelait le signifié d'effet, signifié de discours. Guillaume lui-même ne s'est pas tenu à cette tripartition de façon cohérente, comme le soulignent Joly et Boone (1996:140)

On pourrait alors proposer que le signifié de puissance du passé défini est celui d'une totalité d'accomplissement et qu'il connaît deux signifiés d'effet : valeur globale et valeur inchoative; que le signifié de puissance de l'imparfait est sa valeur sécante et qu'il peut avoir aussi comme signifié d'effet, l'image d'un événement en cours ou une valeur qui le rapproche du passé défini, sa valeur narrative.

Si l'on s'en tient à l'imparfait narratif, à partir de là, se définissent de nombreux effets de sens selon la position du verbe dans le discours : on parlera d'imparfait d'ouverture, imparfait de clôture, d'imparfait de rupture, d'imparfait de série... Mais tous ces effets de sens et les impressions liées à eux ont en commun deux traits : l'événement est complet, ce qui le rapproche dans l'usage du passé simple et partage avec lui le fait de faire avancer le récit, par exemple, d'où l'appellation qui semble s'imposer d'imparfait narratif. Le second trait qui, cette fois, le distingue du passé simple est d'ouvrir une perspective, ce que le passé simple est incapable de faire. De ce point de vue, l'appellation choisie par Guillaume d'imparfait perspectif semble la plus adéquate.

### 6.1. Point de vue aspecto-temporel et anaphore

Le point de vue adopté ici dans cet article est le point de vue aspecto-temporel. Il en existe un autre qui tient compte non seulement de l'environnement des deux temps dans le texte, mais aussi le rapport que les formes entretiennent entre elles dans la trame du récit : antériorité, inclusion, simultanéité, postériorité. L'imparfait est considéré selon ce point de vue comme une forme anaphorique et dans les travaux de Kleiber et Berthonneau plus spécifiquement de forme anaphorique méronomique.

Nous croyons que si les vues avancées ici s'avèrent justes, les deux points de vue s'avèreront complémentaires et non antagonistes et qu'il n'y a peut-être pas lieu de les voir comme deux équipes de soccer qui marquent tour à tour des points l'un contre l'autre comme les a présentées avec humour J. Brès.

Au terme de cet article, il reste une question (outre les autres nombreux emplois de l'imparfait) qui n'a pas été abordée. Si l'on s'en tient aux langues romanes et parmi celles-ci au français, à l'espagnol, au portugais et à l'italien, on s'aperçoit que les valeurs d'imparfait standard, narratif, contrefactuel leur sont communes à toutes quatre.

Or, pour quiconque est familier avec l'une ou l'autre de ces langues, il est évident que l'imparfait de l'une n'est pas l'imparfait de l'autre. On dira par exemple en espagnol *Hacia tiempo que no lo veia*, ce qui ne saurait se dire en français. Si on peut tenir pour acquis que l'imparfait, en langue, est dans ces deux langues une forme sécante, la question se pose à savoir si dans les deux langues la répartition de la partie accomplie et de la partie non -accomplie ne serait pas différente.

Guillaume a proposé que, dans le passage du latin aux langues romanes, le présent horizontal alignant la parcelle de passé (le chronotype  $\omega$ ) et la parcelle de futur (chronotype  $\alpha$ ) constituant le présent latin serait devenu vertical en français. On serait passé ainsi d'une chronothèse d'indicatif à deux horizons (présent/parfait) à une chronothèse d'indicatif à un seul horizon, mais à deux niveaux (niveau de l'accompli et niveau du non-accompli) Guillaume a de plus émis l'idée que l'espagnol n'a pas abouti à un présent uniquement vertical comme le français, mais à un présent qui est vertical, mais qui n'a pas renoncé tout à fait à l'horizontalité. C'est sur ces prémisses que M. Molho a bâti toute sa thèse "El sistema verbal del espanol" parue chez Gredos.

Il ne s'agit pas ici de défendre une hypothèse qui attend toujours d'être validée par les faits, mais simplement de souligner qu'il y a une variable qui échappe qui fait que l'imparfait standard et l'imparfait narratif de l'espagnol n'est pas tout à fait celui du français.

On peut citer également comme hypothèse celle de Lia Korrel<sup>35</sup> qui a montré que les différences observées dans l'emploi de certaines formes verbales du néerlandais et de l'anglais pourraient avoir leur source dans une représentation différente de l'instant.

Cette variable, quelle qu'elle soit, affecterait en fait non seulement la forme d'imparfait, mais l'ensemble des formes du système verbal. Cette variable devrait pouvoir expliquer pourquoi le passé simple a pratiquement déserté le langage parlé en français pour se réfugier dans le langage écrit. Guillaume a bien proposé que le fait s'explique par la contradiction entre la direction uniquement ascendante du temps d'événement dans le cas du passé simple et la direction descendante du temps d'univers dans l'époque passée. Cette proposition, cependant, ne saurait emporter l'adhésion, puisque toutes les langues romanes partagent cette configuration et qu'elles font état d'un usage étendu de la forme de passé simple dans le langage parlé.

Joseph Pattee  
Université Laval  
2022

---

<sup>35</sup> Korrel, Lia (1991): *Duration in English, a Basic Choice, Illustrated in Comparison with Dutch*, Topics in English Linguistics, Mouton de Gruyter, Berlin, New York



AZZOPARDI, S. et BRÈS, J. ( ) : Temps verbal et énonciation. Le conditionnel et le futur en français : l'un est dialogique, l'autre pas (souvent)

BARCELO, Gérard Joan et BRÈS, J. (2006) Les temps de l'indicatif en français, l'essentiel français, Ophrys, 208 pp.

BERTHONNEAU, A.M. et KLEIBER, G. (1999) Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique, Cahiers de praxématique 32 L'imparfait dit narratif, 1-31.

BERTHONNEAU, A. M. et KLEIBER, G. (1993) : Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique. In : Langages 27<sup>e</sup> année, no 112. Temps, référence et inférence. pp. 55-73.

BERTHONNEAU, A.-M. et KLEIBER, G. (2006) : Sur l'imparfait contrefactuel, in : Travaux de linguistique 2 no 53, pp. 7-65.

BERTHONNEAU, A.-M. et KLEIBER, G. : Enseigner l'imparfait : système ou emplois ? Le cas des imparfaits de politesse. Pp. 67-87.

BERTHONNEAU, A.-M. et KLEIBER, G. (1998) : Imparfait, anaphore et inférences dans : BORILLO, A., VETTERS, C., VUILLAUME, M. (eds) Variation sur la référence verbale, Cahiers Chronos 3, Rodopi, Amsterdam-Atlanta

BOONE, A. et JOLY, A. (1996) Dictionnaire terminologique de la systématique du langage L'Harmattan, Paris.

BORILLO, A. (1998) : Les adverbes de référence temporelle comme connecteurs temporels de discours, VOGELEER, S, BORILLO, A., VETTERS D, C., VUILLAUME, M. (eds) Temps et discours, Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain 99, Peeters, Louvain-la-Neuve, 131-145.

BORILLO, A., VETTERS, C., VUILLAUME, M. (eds) (1998) Variation sur la référence verbale, Cahiers Chronos 3, Rodopi, Amsterdam-Atlanta

BRÈS, J. (1997) : Habiter les temps : le couple imparfait/passé simple. In : Langages, 31<sup>e</sup> année, no 127. Langue, praxis et production de sens, pp. 77-95.

BRÈS, J. (1998) : Temps, langage, praxis : de l'imparfait et du passé simple. In : L'Information Grammaticale, no 77, pp. 33-37.

BRÈS, J. (1998) Fluence du temps impliqué et orientation : l'imparfait et le passé simple revisités dans : VOGELEER, S, BORILLO, A., VETTERS D, C., VUILLAUME, M. (eds) (1998) Temps et discours, Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain 99, Peeters, Louvain-la-Neuve, pp. 157-171.

BRÈS, J. Aspect grammatical et temps interne

BRÈS, J. L'imparfait dit hypocoristique, ou le péché d'imputation métonymique

BRÈS, J. (2007) : Sémantique de l'imparfait : dépasser l'aporie de la poule aspectuelle et de l'œuf anaphorique? Éléments pour avancer. Cahiers Chronos, Rodopi, pp. 23-46.

BRÈS, J. (1998) : : Fluence du temps impliqué et orientation : l'imparfait et le passé simple revisités, in : S VOGELER, A. BORILLO, C. VETTERS et M. VUILLAUME (dirs), Temps et discours, Louvain-la-Neuve, Peeters, Bibliothèque des Cahiers de l'institut de Louvain, 99, pp. 157-170.

BRÈS, J. (1997) : Ascendance/ descendance; incidence/décadence en français : affaires de couples..., Cahiers de Praxématique 29, pp. 157-183.

BRÈS, J. (2006) : "Encore un peu, et l'imparfait était une mode..." L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité, Cahiers de praxématique 47, pp. 149-176.

BRÈS, J, et VERINE, B. ; D'un zeugme verbo-temporel : l'appariement [PS et IP]; in : ENGLEBERT, A., PIERRARD, M., ROSIER, L. ET RAEMDONCK, D. : La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire, Paris/Bruxelles, De Boeck & Larcier. Pp. 175-185.

BRÈS, J. (1998) : L'imparfait *narratif* est un imparfait comme les autres, in : Leeman et Boone A. (eds) et alii Du percevoir au dire, Paris L'Harmattan. Pp.261-276

BRÈS, J. : L'imparfait dit hypocoristique, ou le péché d'imputation métonymique, pp. 129-145.

BRÈS, J. (2009) : Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif, in Langue française 3 no 163, pp. 21-39.

CHEVALIER, J.-C. : De l'opposition Aver et tener, pp. 5-48.

DAVID, J. et R. MARTIN (1980) La notion d'aspect, Actes du Colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, publiés par J. David et R. Martin, en dépôt chez Klincksieck, Paris. (P 121 R297 5)

DESCLÉS, J. P. (1991) : Archétypes cognitifs et types de procès, Actes et colloques 28, Les typologies de procès, Paris, Klincksieck, p. 171-195.

DESCLÉS, J.-P. : Imparfait narratif et imparfait de nouvel état en français. Colloque de Cracovie, Pologne, septembre 2000

FUCHS, C. (1991) : Les typologies de procès : un carrefour théorique interdisciplinaire, Actes et colloques 28, Les typologies de procès, Paris, Klincksieck, p. 9-17.

FUCHS, C., GOSSELIN, L. VICTORI, B. (1991) : Polysémie, glissement de sens et calcul de procès, Actes et colloques 28, Les typologies de procès, Paris, Klincksieck, p. 136-169.

GORNIKIEWICZ, Joanna (2014) Quelle rupture dans l'imparfait de rupture?, Romanica Cracoviensia 14, pp. 22-37

GOSELIN, L. (1999) : Les valeurs de l'imparfait et du conditionnel dans les systèmes hypothétiques dans : VOGELEER, S., BORILLO, A., VUILLAUME, M. et VETTERS, C. La modalité sous tous ses aspects, Cahiers Chronos 4, Rodopi, Amsterdam et Atlanta, pp. 29-52.

HAAS, P. et TAYALATI, F. (2008) : Les adjectifs français et l'opposition aspectuelle statif vs dynamique. Travaux de linguistique no 56, pp. 47-67.

HIRTLE, W. H. (1988) Events, Time and Simple Form, Revue Québécoise de linguistique 17, 85-106.

HIRTLE, W. H. (1987) : Stative vs Dynamic : What do they distinguish?, the 14<sup>th</sup> Lacus Forum 1988.

HOEPELMAN, J. et ROHRER, C. (1980) : "Déjà" et "encore" et les temps du passé du français. In : DAVID, J. et R. MARTIN (1980) La notion d'aspect, Actes du Colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, publiés par J. David et R. Martin, en dépôt chez Klincksieck, Paris. pp.119-142.

IRANDOUST, H. Le passé simple et les combinaisons séquentielles In VOGELEER, S, BORILLO, A., VETTERS D, C., VUILLAUME, M. (eds) (1998) Temps et discours, Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain 99, Peeters, Louvain-la-Neuve, 65-78.

KLEIBER, G. Entre les deux, mon cœur balance ou L'imparfait entre aspect et anaphore. In : Langue française, no 138, 2003. Temps et Co(n)texte. Pp. 8-19.

LABEAU, E. (2008) : L'unité de l'imparfait : vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français langue étrangère, Travaux de linguistique 45, 2002. Pp. 157-184.

LAROCHE, Joe (1980): Le langage et la réalité. L'emploi des formes de l'indicatif en français II, vol. 43, Wilhelm Fink Verlag, München.

LEEMAN, D. (2003) : Le passé simple et son co-texte : examen de quelques distributions. In : Langue française, no 138, pp. 20-34.

LEVIN, B. The Lexical Semantics of Verbs II : Aspectual Approaches to Lexical Semantic Representation, Course LSA.113P, Stanford University, July 1-3, 2007. Pp. 1-16.

LEVIN, B, (1993) English Verb Classes and Alternations, The University of Chicago Press, Chicago and London.

MARQUE-PUCHEU, C. (1999) : L'inchoatif : marques formelles et lexicales et interprétation logique dans : Vogeleer, S., Borillo, A., Vuillaume, M. et Vetter, C. La modalité sous tous ses aspects, Cahiers Chronos 4, Rodopi, Amsterdam et Atlanta, pp. 233-258.

MARTIN, R. (1988) : Temporalité et "classes" de verbes", Information grammaticale, Temporalité verbale, 39, 3-8

MARTIN, R. : Types de procès et systèmes hypothétiques, pp.88-95.

MARTIN, R. (1980) : Déjà et encore : de la présupposition à l'aspect. In : DAVID, J. et R. MARTIN (1980) La notion d'aspect, Actes du Colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de

l'Université de Metz, publiés par J. David et R. Martin, en dépôt chez Klincksieck, Paris. pp. 167-180.

MARTIN, R. (1962) : Grammaire et Lexique : leur concurrence dans l'expression de l'aspect perfectif en français moderne, *Bulletin des jeunes romanistes* 6, pp. 18-25.

MOURELATOS, A. (1981). « Events, processes, and states », in P.J. TEDESCHI & A. ZAENEN (eds). *Syntax and semantics. Volume 14: Tense and aspect*. New York: Academic Press: 191-212.

NEF, F. (1980). « Les verbes aspectuels du français : remarques sémantiques et esquisse d'un traitement formel ». *Semantikos*, 14 (1), 11-46.

PFISTER, M. L'imparfait, le passé simple et le passé composé en français moderne.

RECANATI, C. et RECANATI, F. (1999) : La classification de Vendler, revue et corrigée dans VOGELEER, S., BORILLO, A., VUILLAUME, M. et VETTERS, C. *La modalité sous tous ses aspects*, Cahiers Chronos 4, Rodopi, Amsterdam et Atlanta. pp. 167-184.

SAUNIER, E. (1999) : Contribution à l'étude de l'inchoation : "se mettre à + inf." Contraintes d'emploi, effets de sens et propriétés du verbe mettre dans : VOGELEER, S., BORILLO, A., VUILLAUME, M. et VETTERS, C. *La modalité sous tous ses aspects*, Cahiers Chronos 4, Rodopi, Amsterdam et Atlanta, pp. 259-288.

STAVINHOVA, Zdenka (1978) L'imparfait, In : *Les temps passés de l'indicatif dans le français contemporain*, Université Masaryk, Brno, République tchèque, pp. 7-31.

TASMOWSKI-DE RYCK, Liliane (1985) : L'imparfait avec et sans rupture. In : *Langue française*, No 67. La pragmatique des temps verbaux, pp. 59-77.

TESSIER, C. : Slow Cadence and Rapid Cadence : Effects of the past in German? 132-148, in : *Langage et psychomécanique du langage*, Études dédiées à Roch Valin.

VALIN, R. (1964) : La méthode comparative, *Cahiers de psychomécanique du langage* No 6.

VENDLER, Zeno (1967) : *Verbs and Times*, *Linguistics in Philosophy* 4, Ithaca, New York, Cornell University Press.

VENDLER, Z. : Les performatifs en perspective

VET, CO : Univers de discours et univers d'énonciation : les temps de passé et du futur, in : *Langue française La pragmatique des temps verbaux*, Larousse, pp38-58.

VETTERS, C. (1998) Les "temps" du verbe. Réflexions sur la temporalité et comparaison avec la référence (pro)nominale, dans : VOGELEER, S, BORILLO, A., VETTERS D, C., VUILLAUME, M. (eds) (1998) *Temps et discours*, Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain 99, Peeters, Louvain-la-Neuve, pp.11-43.

VOGELEER, S, BORILLO, A., VETTERS D, C., VUILLAUME, M. (eds) (1998) *Temps et discours*, Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain 99, Peeters, Louvain-la-Neuve.

VOGELEER, S., BORILLO, A., VUILLAUME, M. et VETTERS, C. (1999) La modalité sous tous ses aspects, Cahiers Chronos 4, Rodopi, Amsterdam et Atlanta.

WANDRUSZKA, M. (1968) : L'aspect verbal, problème de traduction, TRALILI 6, pp.113-129.

WANDRUSZKA, M. (1969) : Sprachen, vergleichbar und unvergleichlich, R. Piper & Co Verlag, München.